



S'Limerscher blattel

Ou une année à Limersheim

Chères Limersheimois, Chers Limersheimois,

Le temps passe et les années filent... Quand une nouvelle année commence on espère toujours qu'elle sera meilleure que celle qui vient de s'écouler...

Mais souhaitons avant tout que l'on se retrouve dans les valeurs essentielles de respect, de solidarité, d'humanisme, de partage et d'égalité des chances...

J'ai aujourd'hui le plaisir, pour la sixième année consécutive, de rédiger l'éditorial de notre traditionnel bulletin municipal, journal qui présente la rétrospective de l'année écoulée, tant du point de vue communal que du côté associatif.

Nous voici à la veille d'élections municipales qui se dérouleront en mars 2020. Dans ce contexte préélectoral, le choix a été fait de maintenir la publication de notre bulletin annuel afin que vous soyez informés de manière neutre des travaux du Conseil Municipal et de la vie communale en général.

Comme toujours, une place importante est laissée aux associations de Limersheim qui font preuve de dynamisme et contribuent largement à la qualité de vie de notre commune.

Je profite aussi de la dernière brochure de ce mandat pour remercier toutes celles et ceux qui se sont impliqués dans la vie communale au travers de nos différentes commissions et associations.

C'est une composante principale de notre qualité de vie et je ne saurais qu'encourager tous les bénévoles anciens et futurs à continuer.

La commune a besoin de vous, autant que des élus.

Enfin, au nom du Conseil Municipal et du personnel communal, je vous souhaite pour 2020, à vous tous, à vos familles et à tous ceux qui vous sont chers, mes meilleurs vœux de santé et la pleine réussite de vos projets. J'espère que cette année apportera la paix et le bonheur à chacun d'entre vous.

Votre Maire, Stéphane SCHAAL



Table des matières

MOT DU MAIRE.....	1
TABLE DES MATIERES	2
FINANCES COMMUNALES	3
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL 2019	5
ECOLE DE LIMERSHEIM.....	8
ETAT CIVIL	11
DECLARATIONS PREALABLES ET PERMIS DE CONSTRUIRE 2019	13
TRAVAUX COMMUNAUX REALISES EN 2019	15
BIBLIOTHEQUE.....	21
POUR LA PLANETE, A LIMERSHEIM ON FAIT QUOI ?	23
LE CONSEIL MUNICIPAL DES ENFANTS : ANNEE 2019	25
DES PRAIRIES FLEURIES POUR SOUTENIR ABEILLES, INSECTES ET OISEAUX	27
CONCOURS MAISONS FLEURIES	29
EVENEMENTS 2019	31
COMITE DES FETES - CALENDRIER DES MANIFESTATIONS 2020.....	34
ACTIVITES REALISEES PAR LES ENFANTS EN 2019.....	35
AAPPMA HINDISHEIM-LIMERSHEIM.....	38
SECTION DES SAPEURS-POMPIERS DE LIMERSHEIM ET AMICALE	39
PARENTS ASSOCIES DE LIMERSHEIM.....	41
FOYER CLUB ST DENIS	43
LA CHORALE SAINTE CECILE.....	44
ASSOCIATION ARDEPFEL-KIMME	45
LE MOT DES ARBORICULTEURS	47
ASSOCIATION POUR LE DON DE SANG BENEVOLE - LIMERSHEIM.....	51
LES ASSOCIATIONS.....	52
LE BLOC-NOTES	53
HORAIRES D'OUVERTURE DE LA MAIRIE.....	53

Finances communales

Compte Administratif 2018

Le Compte Administratif 2018 se clôture avec un excédent de 255 150,47 € à reporter au Budget Primitif 2019, grâce à une gestion financière rigoureuse de la municipalité.

Il caractérise la gestion (dépenses et recettes) effectuée par le Maire qui ne participe pas, conformément aux dispositions réglementaires, à son approbation par le Conseil Municipal.

Il a été voté à l'unanimité des membres présents et représentés du Conseil Municipal, sous la présidence de l'Adjoint au Maire, Monsieur Pierre GIRARDEAU.

Budget Primitif 2019

Le Budget Primitif 2019 s'équilibre en recettes et en dépenses à 1 123 392,17 € se répartissant de la façon suivante :

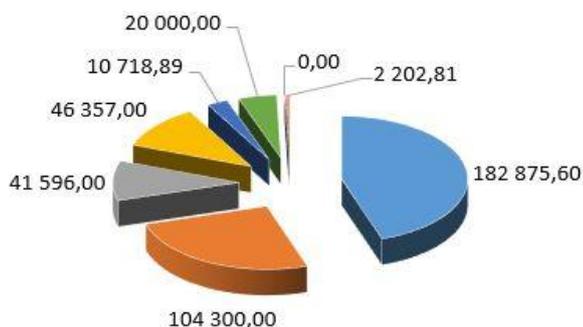
Fonctionnement : 408 050,30 €

Investissement : 715 341,87 €

Le budget 2019 a été voté à l'unanimité des membres présents et représentés du Conseil Municipal, sous la présidence du Maire, Monsieur Stéphane SCHAAL.

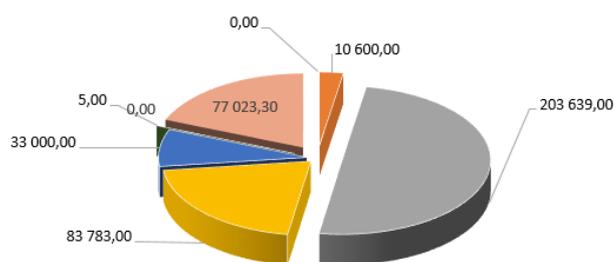
Fonctionnement

Dépenses de Fonctionnement



- Charges à caractère général (182 875,60 €)
- Charges de personnel et frais assimilés (104 300,00 €)
- Atténuations de produits (41 596,00 €)
- Autres charges de gestion courante (46 357,00 €)
- Charges financières (10 718,89 €)
- Dépenses imprévues (20 000,00 €)
- Virement à la section d'investissement (0,00€)
- Opération d'ordre budgétaire (2 202,81 €)

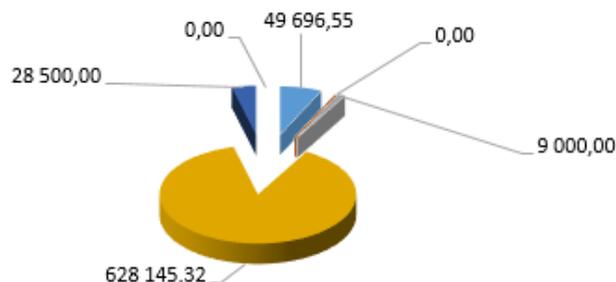
Recettes de Fonctionnement



- Atténuations de charges (0,00 €)
- Produits des services, domaine et ventes diverses (10 600,00 €)
- Impôts et taxes (203 639,00 €)
- Dotations, subventions et participations (83 783,00 €)
- Autres produits de gestion courante (33 000,00 €)
- Produits financiers (5,00 €)
- Produits exceptionnels (0,00 €)
- Excédent de fonctionnement reporté (77 023,30 €)

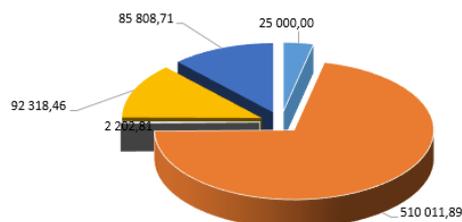
Investissement

Dépenses d'investissement



- Emprunts et dettes assimilés (49 696,55 €)
- Immobilisations incorporelles (0,00 €)
- Subventions d'équipement (9 000,00 €)
- Immobilisations corporelles (628 145,32 €)
- Dépenses imprévues (28 500,00 €)
- Déficit d'investissement reporté (0,00 €)

Recettes d'investissement



- Dotations, fonds divers et réserves (25 000,00 €)
- Subventions d'investissement (510 011,89 €)
- Opération d'ordre budgétaire (2 202,81 €)
- Excédent de fonctionnement capitalisé (92 318,46 €)
- Excédent d'investissement 2018 reporté (85 808,71 €)

La dette communale



La dette de la Commune s'élève au 1^{er} janvier 2019 à 555 829,03 €, soit environ 832,08 € par habitant (Population légale au 01/01/2019 : 668 habitants).

Le remboursement annuel (intérêts et capital) a été de 59 915,44 €.

Pour information, les emprunts en cours ont permis la réalisation des travaux de construction du complexe scolaire, et ces derniers se termineront entre 2026 et 2027.

L'emprunt contracté en 2018 pour un montant de 300 000 € dans le cadre de la réhabilitation du bâtiment de l'ancienne mairie a été débloqué à ce jour pour un montant de 200 000 €.

Les 100 000 € restants permettront de financer la part communale dans le cadre de la rénovation de l'église en attendant le reversement des subventions et du fond de compensation de la TVA en 2021 - 2022.

Cet emprunt est remboursé en partie par les loyers des logements ne grevant ainsi que faiblement la capacité d'autofinancement de la Commune. Il se terminera en 2038 selon le plan de remboursement bancaire.

Les taux de la Commune en 2019

En date du 15 avril 2019, et pour la 3^{ème} année consécutive, le Conseil Municipal a décidé de **ne pas augmenter les taux d'imposition communaux**, considérant qu'une augmentation des impôts a été réalisée de fait par l'augmentation des bases par les services fiscaux.

Les taux communaux pour l'année 2019 sont donc identiques aux taux 2018 à savoir :

Taxe d'Habitation	12,96 %
Taxe Foncière sur les Propriétés Bâties	3,92 %
Taxe Foncière sur les Propriétés non Bâties	32,63 %



Compte-tenu du contexte financier dans lequel se trouvent les collectivités, les efforts entrepris depuis 2014 devront se poursuivre dans les années à venir.

Pour information, la dotation globale de fonctionnement, versée par l'Etat en 2019, a encore été réduite dans le cadre de la participation des collectivités locales à l'effort de redressement des comptes publics. (-2,78 % par rapport à l'année 2018 soit 1 521,00 € et près de 22 633,00 € depuis 2014).

Remarque

L'ensemble des documents (Compte Administratif et Compte de Gestion 2018, Budget Primitif 2019 de la Commune et du CCAS) sont consultables en Mairie.

Le Maire et les Adjointes se tiennent à votre disposition pour vous fournir toutes les précisions utiles.

Délibérations du Conseil Municipal 2019

Nous avons essayé de vous faire un résumé des débats et délibérations qui ont eu lieu lors des Conseils Municipaux. Attention il ne s'agit que d'un résumé, afin d'avoir une vision globale, les comptes rendus complets sont consultables sur le site de la Commune (<http://www.limersheim.fr>) ou directement à la Mairie.

Séance du 10 décembre 2018

Lors de la séance du 10 décembre 2018, le Conseil Municipal a procédé à l'approbation du compte-rendu de la séance du conseil municipal du 5 novembre 2018, ainsi qu'à la signature du registre.

Plusieurs points sont débattus, à savoir :

Affaires Générales

- Rapport d'activité pour l'exercice 2017 du Syndicat Intercommunal des Eaux d'Erstein Nord
- Approbation du Rapport de la CLECT

École

- Réforme des rythmes scolaires - Modification des horaires à partir du 26 avril 2019 pour la piscine

Finances

- Détermination du coût horaire de la main d'œuvre pour l'année budgétaire 2018
- Approbation des travaux en régie - année 2018
- Modification budgétaire n° 3/2018 - travaux en régie
- Modification budgétaire n° 4/2018 - opérations de fin d'année
- Finances et budget - autorisation de dépenses d'investissement avant le vote du budget primitif 2019

Divers

- Application SWELP
- Rapports des Commissions et tour de table

Séance du 4 février 2019

Lors de la séance du 4 février 2019, le Conseil Municipal a procédé à l'approbation du compte-rendu de la séance du conseil municipal du 10 décembre 2018, ainsi qu'à la signature du registre.

Plusieurs points sont débattus, à savoir :



Affaires Générales

- Rapport d'activité 2017 du Centre de Gestion du Bas-Rhin

Finances

- Réhabilitation du bâtiment sis 4, place de l'Église, avenant de moins-value pour le lot « Plâtrerie isolation »

Divers

- Transfert du Foyer Club Saint-Denis - Compte rendu de la séance du 10 décembre 2018
- Départ du logement au 6, rue du Vin M. et Mme HUGEL
- Foyer Club
- Avenir de l'école
- Tour de table

Séance du 4 mars 2019

Lors de la séance du 4 mars 2019, le Conseil Municipal a procédé à l'approbation du compte-rendu de la séance du conseil municipal du 4 février 2019, ainsi qu'à la signature du registre.

Plusieurs points sont débattus, à savoir :

Finances

- Demande de subvention dans le cadre de la DETR 2019 - Éclairage public

Personnel

- Adhésion au contrat santé mis en place par le Centre de Gestion
- Adhésion à la procédure de passation d'une convention pour le risque prévoyance par le Centre de Gestion

Divers

- Stationnement au 7, rue des Noyers
- Dégradation du lampadaire de la Laiterie
- Dérogation scolaire
- Rapports des Commissions et tour de table

Séance du 18 mars 2019

Plusieurs points sont débattus, à savoir :



Finances

- Attribution de marchés de travaux pour la rénovation de l'Église Saint-Denis
- Demande de subvention dans le cadre de la DETR 2019 - Aménagement d'une place publique entre l'église et le bâtiment sis 4, place de l'Église
- Réhabilitation du bâtiment sis 4 place de l'Église Pénalités de retard - Exonérations partielles

Divers

- Dérogation scolaire
- École de Limersheim
- RPI Hipsheim - Ichtratzheim
- Logements au 4, place de l'Église
- Stationnement au 7, rue des Noyers
- Dégradations à l'arrêt de bus à l'entrée du village
- Tour de table

Séance du 15 avril 2019

Lors de la séance du 15 avril 2019, le Conseil Municipal a procédé à l'approbation du compte-rendu de la séance du conseil municipal du 4 et du 18 mars 2019 ainsi qu'à la signature du registre.

Plusieurs points sont débattus, à savoir :

Affaires Générales

- Restitution de la propriété du centre sportif à Kogenheim

Finances

- Approbation du Compte de Gestion de l'exercice 2018
- Approbation du Compte Administratif de l'exercice 2018
- Liste des dépenses d'investissement de l'année 2018 - dépenses supérieures à 3 000,00 euros T.T.C.
- Subventions de fonctionnement 2019 aux organismes municipaux et associations locales
- Subvention à l'Association Foncière de Limersheim pour des travaux de réfection de chemin

- Subvention à l'association AAPPMA de Hindisheim - Limersheim pour des travaux de mise aux normes
- Affectation du résultat d'exploitation de l'exercice 2018
- Fiscalité directe locale - décision en matière de détermination des taux d'imposition pour l'année 2019
- Approbation du Budget Primitif - année 2019
- Mise en place des tarifs des services publics locaux tarifs applicables à compter du 1^{er} mai 2019
- Réhabilitation du bâtiment sis 4, place de l'Église, avenant de moins-value pour le lot « Chauffage gaz VMC »

Personnel

- Mise à jour du tableau des emplois à la date du 15 avril 2019

Divers

- Rapports des Commissions et tour de table

Séance du 3 juin 2019

Lors de la séance du 3 juin 2019, le Conseil Municipal a procédé à l'approbation du compte-rendu de la séance du conseil municipal du 15 avril 2019, ainsi qu'à la signature du registre.

Plusieurs points sont débattus, à savoir :

Administration Générale

- Création d'une maison d'assistantes maternelles - Avis de principe

Intercommunalité

- Opposition au transfert de la compétence eau potable à la Communauté de Communes du Canton d'Erstein

Finances

- Réhabilitation du bâtiment sis 4, place de l'Église, avenant de moins-value pour le lot « Plomberie sanitaire »
- Réhabilitation du bâtiment sis 4, place de l'Église, avenant de moins-value pour le lot « Chappe carrelage »
- Réhabilitation du bâtiment sis 4, place de l'Église, avenant de moins-value pour le lot « Sols souples »
- Réhabilitation du bâtiment sis 4, place de l'Église, avenant de moins-value pour le lot « Menuiseries intérieures »

Divers

- Opération « Agit pour tes vacances »
- Bibliothèque des rues
- Dépôt de pain
- Jeux intervillages
- Élections municipales 2020
- École - Rentrée 2019
- Rapports des Commissions et tour de table

Séance du 1er juillet 2019

Lors de la séance du 1er juillet 2019, le Conseil Municipal a procédé à l'approbation du compte-rendu de la séance du conseil municipal du 3 juin 2019, ainsi qu'à la signature du registre.

Plusieurs points sont débattus, à savoir :

Intercommunalité

- Demande d'adoption d'une répartition des sièges en fonction d'un accord local

Affaires Générales

- Rapport d'activité pour l'exercice 2018 du Syndicat Intercommunal des Eaux d'Erstein Nord
- Adhésion du Syndicat Intercommunal des Eaux d'Erstein Nord et désignation de délégués au SDEA suite au transfert complet de la compétence eau potable
- Rapport d'activité pour l'exercice 2018 sur la qualité et le prix du service public d'élimination des déchets

Finances

- Modification budgétaire n° 1/2019
- Suppression de la régie « Au fil du temps »
- Mise en place des tarifs des services publics locaux tarifs applicables à compter du 1^{er} juillet 2019
- Attribution des marchés de travaux pour la rénovation de l'Église Saint-Denis
- Demande de subvention au titre du fonds de solidarité communale pour la rénovation de l'Église Saint-Denis et la création d'une place
- Demande de subvention auprès de la Région Grand Est pour les travaux de création d'une place
- Demande de subvention auprès de la Région Grand Est pour les travaux de rénovation de l'Église Saint-Denis
- Demande de mécénat auprès de la société Würth France pour la rénovation de l'Église Saint-Denis et la création d'une place

Divers

- Opération « Agit pour tes vacances »
- Bibliothèque des rues
- Bibliothèque
- Rapport des Commissions et tour de table

Séance du 2 septembre 2019

Lors de la séance du 2 septembre 2019, le Conseil Municipal a procédé à l'approbation du compte-rendu de la séance du conseil municipal du 1er juillet 2019, ainsi qu'à la signature du registre.

Plusieurs points sont débattus, à savoir :

Administration Générale

- Mise à jour du tableau de classement de la voirie communale 2019

Finances

- Palmarès du jury fleurissement 2019

Divers

- Chantier de rénovation intérieure de l'Église Saint-Denis
- Qui ? Quand ? Quoi ?
- Dispositif de subvention de la Communauté de Communes au profit des associations
- Associations
- Foyer Club
- Plaques bilingues
- Élections municipales 2020
- Rapports des Commissions et tour de table

Séance du 7 octobre 2019

Lors de la séance du 7 octobre 2019, le Conseil Municipal a procédé à l'approbation du compte-rendu de la séance du conseil municipal du 2 septembre 2019, ainsi qu'à la signature du registre.

Plusieurs points sont débattus, à savoir :

Divers

- Foyer Club
- Mutualisation des agents communaux
- Travaux d'enrobés
- Petits mobiliers de voirie
- Rapports des Commissions et tour de table



Ecole de Limersheim

Après plusieurs années avec des effectifs en baisse, la rentrée 2019 a été marquée par la fermeture d'une classe. Les enfants sont dorénavant accueillis par deux enseignantes.

Pour l'année scolaire 2019/2020, l'effectif est de 40 élèves pour les deux classes de l'école de Limersheim.

Les effectifs des deux classes de l'école

Classe 1

Mme Fabienne GREVILLOT, professeur des écoles, titulaire du poste, exerce ses fonctions à plein temps. L'enseignante est activement secondée par Mme Agnès MORITZ, ATSEM.

La classe accueille 20 élèves.

Petite section	3 élèves
Moyenne section	3 élèves
Grande section	7 élèves
Cours préparatoire	5 élèves
Cours élémentaire 1	2 élèves

Les élèves de la petite section ne sont en classe que le matin.



Classe 2

La classe de Mme Abigaëlle RIEHL, professeur des écoles et directrice de l'école de Limersheim, accueille 20 élèves.

Cours élémentaire 1	4 élèves
Cours élémentaire 2	5 élèves
Cours moyen 1	5 élèves
Cours moyen 2	6 élèves



Horaires de l'école

Les horaires sont : Lundi - mardi - jeudi et vendredi de 8h15 à 11h45 et de 13h30 à 16h00.

Les intervenants dans l'école

Mmes Bernadette SEURET et Marie-Pascale GAMBARELLI assurent l'enseignement de la religion du CP au CM2. La religion instruite est catholique.



Dictée francophone

Les CE2 (2018/2019) ont participé à une dictée francophone, organisée dans le cadre de la semaine francophone. Le texte de la dictée a mis à l'honneur, notamment la région du Québec avec son vocabulaire bien différent de celui que nous connaissons.

La maîtresse a dicté le texte puis nous l'avons écrit. La maîtresse a ensuite corrigé les textes et a envoyé les trois meilleures copies à Metz puis à Paris, où elles ont été comparées avec d'autres copies. Cette opération nationale a opposé des élèves de différentes écoles de toute la France.

Notre classe n'a malheureusement pas gagné !

Projet saumon Rhin

La classe de CM1-CM2 (2018/2019) a reçu un aquarium avec des bébés saumons, pendant 2 semaines. Nous devions nous occuper des poissons pour qu'ils grandissent et deviennent forts avant de les relâcher dans la Scheer. Nous avons nettoyé l'aquarium tous les 3 jours. On devait donner à manger aux poissons.

Ce projet était très important car les saumons sont en voie de disparition en Alsace.

Prix littéraire



Toute l'année la classe de CP-CE1-CE2 (2018/2019) a participé à un concours dont l'objectif était de voter pour son livre préféré.

Après avoir lu les livres de la sélection nationale, nous sommes allés à la mairie pour voter, comme les adultes !

Les membres du conseil municipal des enfants avec Bernadette nous ont expliqué comment les élections se déroulent. On avait même une carte S'Limersher Blattel 2019

d'électeur. Les élus du conseil ont tenu le rôle d'accessesurs.

Ce sont les livres suivants qui ont gagné :

- Sélection des CP : *Chut !* De Morgane DE CADIER
- Sélection des CE1 : *Le renard Tokela* de POG
- Sélection CE2 : *Tu vois, on pense à toi !* De Cathy Ytak

Le tennis

A l'école, nous avons fait du tennis avec deux entraîneurs du Tennis Club d'Hindisheim. Ils nous ont appris les bases du tennis. Nous nous sommes bien amusés !

Experiment'air

Pendant 2 jours, un intervenant est venu dans les classes CP/CE1/CE2 et CM1/CM2 (2018/2019) afin de nous faire faire des ateliers en sciences, sur l'air et l'eau. C'était très intéressant. On a pu faire de nombreuses expériences !

Permis vélo

Au mois de mai dernier, deux gendarmes sont venus à l'école pour faire passer le permis vélo aux CM1/CM2. Les gendarmes ont préparé un parcours : slalom, virage serré, mini pont. Nous avons même dû passer sous une barrière et freiner devant un morceau de bois. Ils ont aussi vérifié les vélos. La matinée s'est terminée par un questionnaire-sécurité.

Festi foot

En juin, les CM1/CM2 (2018/2019) sont partis à Sélestat pour une journée foot ! D'abord, nous avons interviewé des professionnels du foot. Puis, nous sommes passés à la pratique : après un échauffement, nous avons joué. Nous sommes rentrés tout essoufflés !



Les concerts à l'Orchestre Philharmonique de Strasbourg

Le 14/05/2019, la classe de CM1/CM2 est allée assister à un spectacle dans lequel il y avait un homme qui parlait de Mozart. Il a fait participer le public. Le spectacle était instructif.

Cette année, en octobre, les élèves de CP, CE1, CE2, CM1, CM2 ont assisté au spectacle « Tremolo » de Tomi Ungerer, interprété par l'Orchestre Philharmonique. Il y avait beaucoup de musique qui était très jolie.

La semaine du goût



Pendant trois jours, les maîtresses et Agnès nous ont préparé des petits-déjeuners. Nous avons goûté à toutes sortes de nouveaux aliments !

Nous avons voyagé en Grèce lors du premier petit-déjeuner. Nous avons mangé : des tomates, du concombre, de la féta, nous avons trempé du pain aux olives dans de l'huile d'olive. Nous avons bu du yaourt à boire salé.



Le lendemain, nous avons découvert un petit-déjeuner anglais. Au menu : œufs brouillés, bacon

grillé, toasts grillés, marmelade d'oranges amères, jus d'orange et thé noir avec un nuage de lait.

Enfin, le dernier jour, nous avons mangé suédois : petits pains grillés, fromage, jambon, pâté de foie, hareng fumé. Nous avons bu du lait tiède et du jus d'orange.



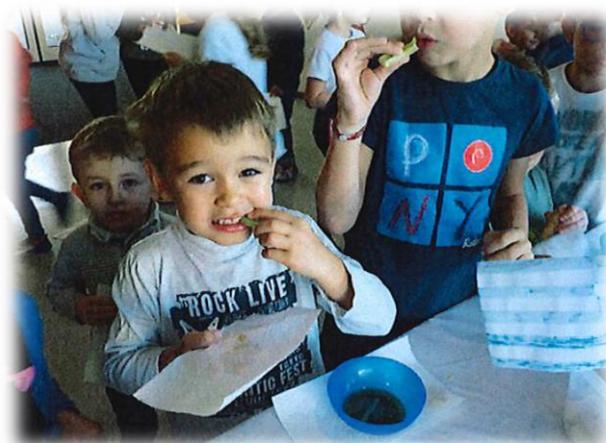
C'était super ! Nous avons goûté des aliments que nous ne connaissions pas !

Mais aussi...

Les crêpes et les plantations avec Marie-Pascale :

Et puis la Fête du 100ème jour d'école...

Les élèves sont venus avec des collections de 100 objets et nous avons réalisé 100 cookies.



Etat Civil

Naissances

Olivia HUBER 6 juin 2019



Nolan POONYE 13 juin 2019



Timothy et Zackary LENTZ 5 juillet 2019



Melissa RENAUD 20 septembre 2019

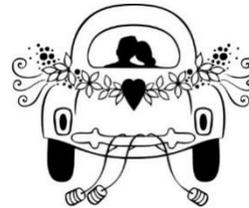


Mariages

Anne-Catherine LUTZ 26 juin 2019
Aymric KNEMP



Noces d'Or



Lucienne NICOLAS 6 juin 2019
Gérard ENGEL

Huguette DAENTZER 15 décembre 2019
Marius ISSENHART

Décès

Maurice HUGEL 23 janvier 2019
à l'âge de 84 ans

Hubert SCHWEBIUS 6 mai 2019
à l'âge de 74 ans

Christiane DIEBOLT épouse JEHL 13 février 2019
à l'âge de 70 ans



Marie-Thérèse WEISS veuve
BEYHURST
à l'âge de 93 ans

10 mars 2019



Dominique GENET
à l'âge de 65 ans

28 novembre
2019



Grands anniversaires



80 ans

Marcel JEHL	9 février 2019
Louis WALTER	14 avril 2019
Jacques MARIE	4 août 2019
Marguerite HAMM	3 décembre 2019

85 ans

El Djied BOURESSAS	28 mars 2019
--------------------	--------------

91 ans

Marie BEYHURST	1 ^{er} avril 2019
----------------	----------------------------

95 ans

Léonie HUGEL	18 août 2019
--------------	--------------

Nouveaux arrivants

Christophe RENAUD	
Alezia PICARD	25 mai 2018
13, rue Circulaire	
René PERES	
Sylvie ROUSSET	1 ^{er} juillet 2018
20 A, rue Valpré	
Sophie LESPINASSE	
58, rue Circulaire	1 ^{er} septembre 2018
Pascal HEIT	
13, rue Circulaire	15 septembre 2018
Vincent SCHLOSSER	
7, rue des Noyers	15 novembre 2018
Yolande MULLER	
24, rue du Verger	18 novembre 2018
Mathieu FOESSEL	
Sara ERMELINO	5 janvier 2019
2 A, rue Binnen	
Alexandre SICARD	
Béatrice SICARD	13 février 2019
4 B, rue Haute	
Jonathan ZIMMERMANN	
Camille MARX	5 mars 2019
2, rue des Cerisiers	

Filip JAKOVLJEVIC	
Katarina JAKOVLJEVIC	15 mars 2019
Zoé JAKOVLJEVIC	
4, place de l'Église	
Catherine SITTLER	
7, rue de Noyers	11 mai 2019
Jérôme PHILIPPE	
Aurélié PHILIPPE	
Loris PHILIPPE	11 mai 2019
Nino PHILIPPE	
8, rue Circulaire	
Valérie GAUGAIN	
Alan RINGWALD	1 ^{er} juin 2019
56, rue Circulaire	
Cédric DARMOISE	
Julie OVROUTSKI	6 octobre 2019
Kiara DARMOISE	
2 B, rue Binnen	
Eddie ADAM	
Sandrine ADAM	6 novembre 2019
3 B, rue Binnen	

Permis de Construire



(A : Accord - R : Refus - T : Accord Tacite)



Demandeur	Objet	Décision
ADAM Eddie	La construction d'une maison individuelle avec garage 3 B, rue Binnen	A : 20/06/2019
KEIFLIN Frédéric	Construction d'une maison individuelle Rue Haute	A : 24/06/2019
KIEFFER Philippe	Construction d'un hangar ouvert accolé à deux bâtiments existants Auf Rotzen	A : 19/07/2019
ADAM Eddie	Construction d'une maison individuelle 3 A, rue Binnen	A : 19/07/2019
BURCKEL Laurent	Construction d'un bâtiment avec partie garage, abri de jardin et préau 8, rue Binnen	A : 19/07/2019



Déclarations préalables



(A : Accord - R : Refus - T : Accord Tacite)



Demandeur	Objet	Décision
PISTER Michel	Réfection pavage 15, rue Valpré	R : 17/12/2018
DAMBACH Mélissa	Édification d'une clôture 1, rue des Cerisiers	R : 31/12/2018
HUGEL Christophe	Pose de panneaux photovoltaïques 31 B, rue Circulaire	A : 18/02/2019
BLANCHE Marguerite	Remplacement d'une fenêtre de toit 23, rue Circulaire	A : 07/03/2019
ADAM Eddie	Division en vue de construire Rue Binnen	A : 12/03/2019
BAUMERT Jean-Pierre	Ravalement des façades 59 rue Circulaire	A : 14/03/2019
KIEFFER Philippe	Changement de couverture d'un séchoir à tabac Auf Rotzen	A : 04/04/2019
SEURET Serge	Auvent portant deux panneaux solaires 5 001 auf Rotzen	A : 15/04/2019
APRAHAMIAN Adrien	Division en vue de construire 6, rue des Noyers	A : 15/04/2019
GLASSER René	Rénovation d'un pignon de grange 62, rue Circulaire	A : 02/05/2019
GLASSER Richard	Construction d'une pergola 55, rue Circulaire	A : 02/05/2019
GATTY Alain	Ravalement des façades 8, rue Valpré	A : 23/05/2019
BINNERT Etienne	Modification des ouvertures, du portail et du portillon et mise en place de rampes d'accès 5, rue du Fossé	A : 11/07/2019
STOLTZ Michel	Création d'une piscine 7, rue des Bois	A : 11/07/2019
RAPP Alexis	Mise en place d'une clôture 15, rue du Verger	R : 25/07/2019
DEUTSCHMANN Adrien	Mise en place d'une clôture 13, rue du Verger	A : 14/08/2019
MULLER Yolande	Construction d'une pergola 24, rue du Verger	A : 22/08/2019
FOESSEL Mathieu	Création d'un mur de clôture mitoyen 2 A, rue Binnen	A : 19/09/2019
FOESSEL Mathieu	Création de la clôture et des escaliers de l'entrée 2 A, rue Binnen	A : 17/10/2019
MATERN Claude	Remplacement de la pergola existante 2, rue Valpré	A : 24/10/2019
LEVY Edwige	Création d'une pergola 14, rue du Verger	A : 29/10/2019
WENDLING Sylvie	Création d'une piscine 7, rue du Verger	A : 29/10/2019
ROESSLINGER Raphaël	Ajout d'une fenêtre de toit, réfection couverture et pignon et suppression d'une porte 4, rue Circulaire	A : 22/11/2019

Rénovation de l'Eglise Saint Denis et aménagement d'une place publique entre les bâtiments « Eglise et Salle des Cérémonies »

Histoire

La Commune de Limersheim est propriétaire de l'Eglise Saint Denis.

Elle fit construire l'église actuelle à la place de la chapelle du XVème siècle, sous le Cardinal Louis Constant de Rohan, prince-évêque de Strasbourg.

La construction dura en 3 ans, de 1765 à 1768, après que l'ancienne chapelle eut été démolie.

Le plan de l'architecte est encore conservé dans les archives paroissiales. Il a été un peu modifié en 1766.

L'ouvrage a été réalisé par Jean-Michel Kieffer, maçon et entrepreneur de construction à Bischoffsheim, pour le prix de 3 340 livres.

Quand le bâtiment fut terminé, la Commune lui a remis 200 livres comme pourboire « parce qu'il avait bien fait son travail ».

La Commune a procuré les matériaux, les pierres, le bois, les poutres en chêne et deux manœuvres (Handlanger) à 6 schilling par jour.

Le Baron de Wangen a fait construire le chœur à ses frais. Il touchait 1/3 de la dîme comme seigneur du village.

Dans la nouvelle église, on a célébré l'office pour la première fois pour la fête patronale, le 9 octobre 1767.

Aussi, ce bâtiment a fêté les 250 années de sa construction en 2015 et de son achèvement en 2018.

L'église Saint Denis a également connu de nombreuses restaurations, à savoir :

RESTAURATION DE 1912 :

L'église Saint Denis de Limersheim a été restaurée une première fois en 1912. A cette occasion elle a été décorée par M. Théophile Klem, sculpteur à Colmar, à raison de 4500 marks, y compris la restauration des autels. Les travaux se sont déroulés de juillet à octobre 1912. A cette occasion, le couvercle du baptistère a également été changé. Le dallage de l'église et du cœur a été remplacé par la société Siehr de Strasbourg pour un montant de 1 264,63 marks. Ces travaux ont été financés par la Commune et réalisés en mai 1912.

En 1913, les stations du chemin de croix ont été fournies par M. Klem à raison de 1960 marks et inaugurées le 26 juin 1913.

RESTAURATION DE 1965 :

En 1965 eut lieu un grand chamboulement. L'église fut dépouillée de l'ensemble de son mobilier à savoir les autels, statues, stalles du chœur, tableaux, stations de chemin de croix sous l'impulsion du curé Ritt.

Ne subsistent aujourd'hui que deux tableaux présents dans le clocher et sur la tribune, la statue de procession de la Sainte Vierge en bois, datant du XVIIIème siècle et la tête sculptée en bois de Saint Denis, de l'ancien maître autel.



RESTAURATION DE 1990 :

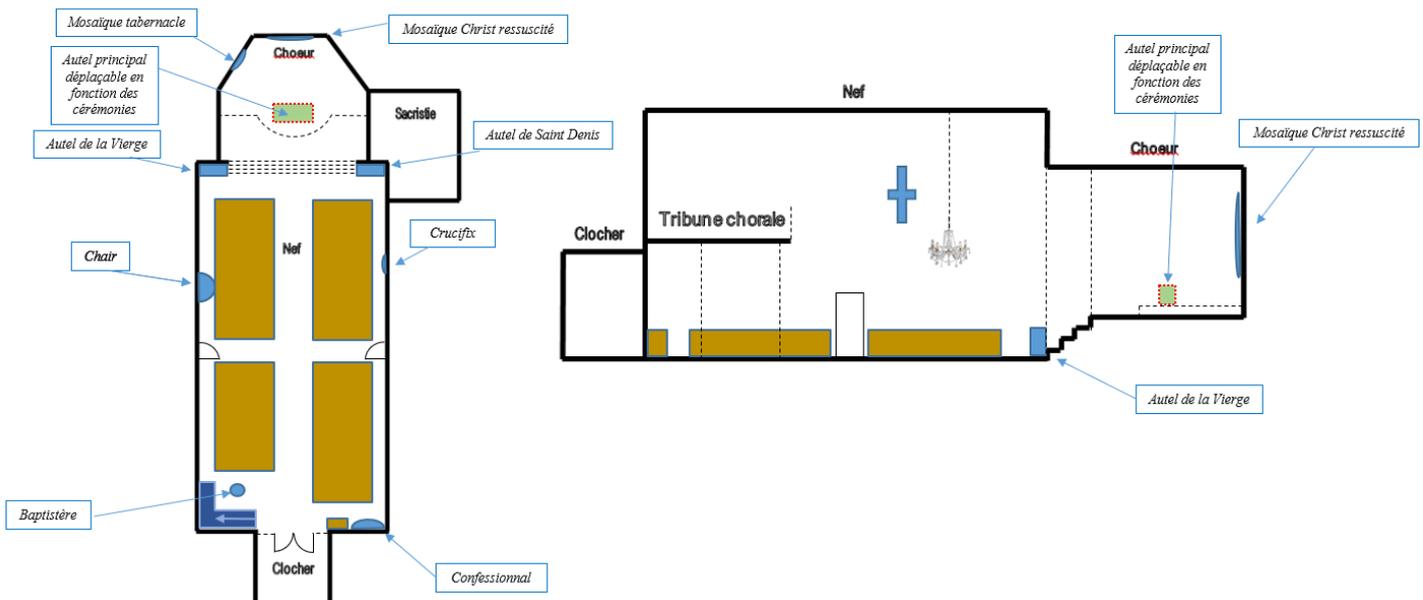
La dernière restauration de l'église Saint Denis date de 1990. Pendant 5 semaines plusieurs entreprises locales se sont succédé. La société GROSSMANN d'Erstein pour les travaux de crépis et peinture, la société MUTSCHLER de Limersheim pour les travaux de plâtrerie, par la société BOGNER d'Erstein pour les travaux d'électricité et de luminaires, la société METZGER d'Erstein pour la sonorisation et la société SIMONIN d'Hindisheim pour la réfection des vitraux.

Sans oublier les nombreux travaux bénévoles effectués par les membres du Conseil de Fabrique et la Commune.

Liste des travaux programmés dans le cadre de la rénovation 2019

➤ Travaux dans l'église :

- Pose d'un faux-plafond dans le chœur, la nef et le clocher avec reconstitution des moulures
- Peinture des murs et plafonds
- Mise aux normes de l'électricité, issues de secours et modification des luminaires
- Remplacement du système de chauffage avec création d'une nouvelle chaufferie
- Création d'un nouvel espace de baptême avec la rénovation du baptistère
- Acquisition d'un nouvel autel déplaçable pour le chœur et rappel pour les autels latéraux
- Travaux de sonorisation (enfouissement des gaines dans les murs)
- Enlèvement des agenouilloirs
- Fermeture des niches de chauffage existantes, du baptistère existant et de l'emplacement de l'autel latéral



➤ Travaux dans le clocher de l'église

- Rénovation des abassons du clocher
- Remplacement du système d'enclenchement des cloches
- Acquisition d'une nouvelle cloche pour marquer les 250 ans (*tranche conditionnelle si financement suffisant*)

➤ Travaux extérieurs

- Création d'une place publique entre les bâtiments « Eglise et Salle des Cérémonies »
- Déplacement du monument aux morts
- Déplacement des 2 portails d'entrée au cimetière
- Mise en accessibilité des bâtiments église et Salle des Cérémonies

Coût total de l'opération

En date du mardi 15 janvier 2019, un avis d'appel d'offres a été publié dans les Dernières Nouvelles d'Alsace, concernant les marchés de travaux pour la rénovation intérieure de ce bâtiment, ainsi que l'aménagement de la place comprise entre l'église et le bâtiment accueillant la salle des cérémonies et le local paroissial. Certains marchés n'ont pu être attribués suite à cette procédure.



En date du mardi 9 avril 2019, un nouvel avis d'appel d'offres a été publié dans les Dernières Nouvelles d'Alsace, concernant les marchés de travaux pour la rénovation intérieure de ce bâtiment, ainsi que l'aménagement de la place comprise entre l'église et le bâtiment accueillant la salle des cérémonies et le local paroissial. Là encore un certain nombre de lots ont pu être attribués mais certains restaient toujours sans attributaire.

Une consultation a alors été lancée et les derniers marchés ont été validés lors de la séance du Conseil Municipal en date du 1^{er} juillet 2019.

Les entreprises retenues sont les suivantes :

Lot	Intitulé du Lot	Entreprises	Montant HT	Montant TTC
1 A	Echafaudages intérieurs	FREGONESE ET FILS SA	9 800,00 €	11 760,00 €
1 B	Gros-Œuvre	CONSTRUCTION MOOG	57 130,00 €	68 556,00 €
2	Plâtrerie	WEREYTINGER	34 214,70 €	41 057,64 €
Consultation	Electricité	JS ELEC	49 800,00 €	54 780,00 €
4	Peinture	PEINTURE GEHRINGER	17 779,36 €	21 335,23 €
Consultation	Carrelage	KA-RO Créations	3 530,00 €	4 236,00 €
6	Chauffage	JUNG & Cie	34 724,00 €	41 668,80 €
7	Mobilier liturgique	JPB AUTOUR DU BOIS	21 320,58 €	25 584,70 €
8	Campanaire	BODET CAMPANAIRE	8 936,00 € *	10 723,20 €
9	Travaux de voirie	EUROVIA	75 608,00 €	90 729,60 €
TOTAL			312 842,64 €	375 411,17 €

** Seule la tranche ferme a été affermée pour les travaux sur les abassons et l'horloge mère. La tranche conditionnelle (nouvelle cloche) représente un montant de 12 928,00 € H.T. soit un montant total de 21 864,00 € HT avec une remise totale suite à négociation de 2 236,80 € TTC. Elle sera réalisée ou non en fonction des financements.*

Ce chantier sera financé de la manière suivante :

- 100 000,00 € du Conseil Départemental dans le cadre du fond de solidarité
- Une aide complémentaire (montant non connu à ce jour) du Conseil Départemental dans le cadre de la rénovation du patrimoine
- Une aide (montant non connu à ce jour) de la Région Grand Est dans le cadre de la rénovation du patrimoine
- 2 600,00 € (montant forfaitaire) du Ministère de la Défense pour le déplacement du monument aux morts
- Remboursement de la TVA en 2022 et 2023.
- Fonds propres de la Paroisse
- Fonds propres de la Commune

Le bilan financier sera communiqué dans le prochain Blattel, à l'issue du chantier.

Les travaux bénévoles

Les samedis 7 septembre et 19 octobre, une quinzaine de bénévoles a participé à ces deux journées de travail organisés par la Commune et la Paroisse, en vue de préparer le chantier de rénovation de l'église.

Cette action a permis de réaliser les travaux suivants :

- Enlèvement des éléments de mobilier de l'église (tableaux, statues,...)
- Démontage des anciens radiateurs
- Démolition des murs des anciens autels latéraux
- Démontage des haut-parleurs de sono
- Démontage de la porte vitrée
- Démontage des radiateurs sur la tribune
- Suppression des agenouilloirs
- Démontage des murs extérieurs autour du monument aux morts
- Etc.

Ces efforts ont été ponctués par un moment de convivialité offert par la Paroisse.

Merci à l'ensemble des bénévoles pour leur implication.

RDV en 2020 pour un nouveau chantier et surtout pour le grand nettoyage de l'église avant sa remise en service.



Travaux du bâtiment de la place de l'église

L'année 2019 a été marquée par la fin des travaux du bâtiment de la place de l'église. La mise en service de la salle des cérémonies et du local paroissial s'est effectuée début mars. Une journée porte ouverte organisée avant l'installation des locataires a été un beau succès. Les premiers locataires sont arrivés entre fin mars et mi-avril.

Après 12 mois de travaux, nous souhaitons aujourd'hui vous faire un rapide bilan financier de cette opération.

Dépenses	Recettes
Travaux : 328 459,00 € TTC	Subvention de la Région Grand Est : 52 622,00 €
	Subvention de l'Etat (DETR) : 25 000,00 €
	Rachat des certificats d'énergies : 20 602,00 €
	Fonds de compensation de la TVA récupéré en 2020 et 2021 : environ 22 000,00 €
	Total : 120 224,00 €

Le reste à charge s'élève à la somme de 208 235,00 €, dont 200 000,00 € financés par emprunt, le reste étant payés sur les fonds propres de la Commune.

L'emprunt est autofinancé totalement par les loyers perçus sur les 2 appartements.

Un sujet reste ouvert pour 2020 : l'aménagement de la cour et des places de stationnement.

Travaux d'éclairage public

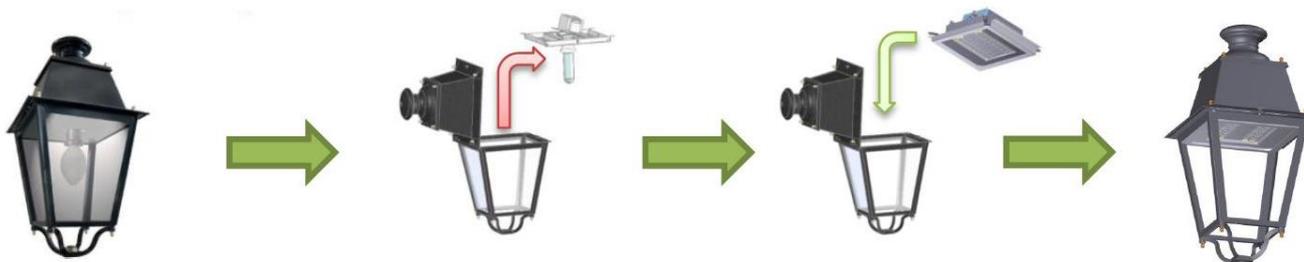
Dans la continuité de rénovation de l'éclairage public, les deux dernières tranches de travaux ont été lancées.

La première tranche a été réalisée courant du mois de décembre 2019 avec le remplacement de 58 points lumineux équipés en ampoule par des modules LED.

Cette opération est accompagnée de la mise en place d'une réduction de l'intensité lumineuse de 50 % entre 22h00 et 5h00, sans coupure de points lumineux. Les points lumineux jusqu'à présent éteints entre la caserne des pompiers et la laiterie sont à nouveau allumés, avec une réduction de puissance.

Pour les points lumineux déjà équipés en LED sont reprogrammés dans le même système de baisse de puissance.

L'ensemble de ces travaux est réalisé en régie par Yann et Pierre. Seul le matériel est acheté pour un montant de 14 867,75 €.



La tranche 2 commencera courant 1^{er} semestre 2020 et consistera au remplacement des derniers lampadaires ancienne génération. Ce chantier ne pouvant être traité directement par l'équipe communale. Ces travaux sont estimés à 22 000,00 €.

L'ensemble de ces travaux est subventionné par l'Etat (DETR) pour un montant de 7 500,00 €.

Travaux en régie réalisés par l'équipe municipale 2019

L'année 2019 a été marquée par de nombreux travaux en régie à savoir :

- Le réaménagement de l'école durant l'été suite à la fermeture d'une classe (réaménagement d'une salle de classe, informatique, éclairage,)
- Pose du parquet dans la salle de cérémonie et le local paroissial
- Pose des cuisines dans les appartements et la salle de cérémonie
- Réalisation de nouveaux motifs d'éclairage de Noël (traversée et arbre lumineux)
- Travaux de saignées électriques et sono à l'église
- Bétonnage sous l'escalier de la tribune de l'église
- Démontage du portail arrière de l'église
- Mise en place des éclairages de Noël et entretien courant de l'éclairage public

Un grand merci à Yann pour son travail tout au long de l'année.



Travaux programmés pour l'année 2020

Considérant la période électorale, nous ne communiquerons pas de programme de travaux pour l'année 2020.

Cependant, 2020 permettra de finaliser prioritairement les travaux engagés et en cours.

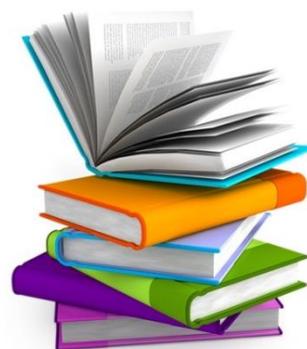


La Nuit de la Lecture

La manifestation culturelle « La Nuit de la Lecture » est organisée depuis quelques années par le Ministère de la Culture et se déroule chaque année dans les bibliothèques et librairies de France autour d'un thème.

La Bibliothèque de Limersheim, en collaboration avec les bibliothèques de la Communauté de Communes du Canton d'Erstein, a décidé d'organiser cette manifestation le 19 janvier autour du thème de l'école d'antan.

vidéo pour faire découvrir aux personnes présentes leur journée à l'école aujourd'hui.



Pour illustrer ces anecdotes, une exposition de photos de classe à travers les âges permettait de voir l'évolution des écoliers Limersheimois. Les textes et les photos utilisés à la conférence et l'exposition sont extraits de la recherche documentaire et du travail de l'équipe rédactrice du livre « Limersheim, Au fil du temps ». On pourra retrouver ces contenus dans le livre lors de sa sortie.



Une conférence sur le thème d'une journée d'école à Limersheim au fil du temps a eu lieu. Les témoignages de villageois de tout âge se sont enchaînés. Les spectateurs ont pu revivre l'atmosphère de l'école à différentes époques. Il y a eu des témoignages sur les périodes 1940, 1955, 1970, 1990, 2000, 2010. Les enfants de l'école primaire sont venus lire un texte de leur composition pour présenter leur scolarité actuelle, et pour finir les petits de la classe de maternelle ont réalisé une



A 18 heures a eu lieu une animation très sollicitée : un cours en 1960.

Les vieux bancs de l'école de Limersheim ont été ressortis pour former une salle de classe et devant le tableau noir, Anne de SURY, une calligraphe chevronnée, a joué à la maîtresse stricte et sévère de l'époque. Au programme : une dictée à la plume comme autrefois. De nombreuses personnes se sont essayées à cet exercice et ont pu voyager dans le temps l'espace d'un instant.



A la fin de la soirée, quelques enfants ont eu la chance de pouvoir passer une nuit à l'école et découvrir l'ambiance de l'école la nuit en mode « Chair de Poule ». Ils étaient encadrés par Marie-Pascale et Bernadette.

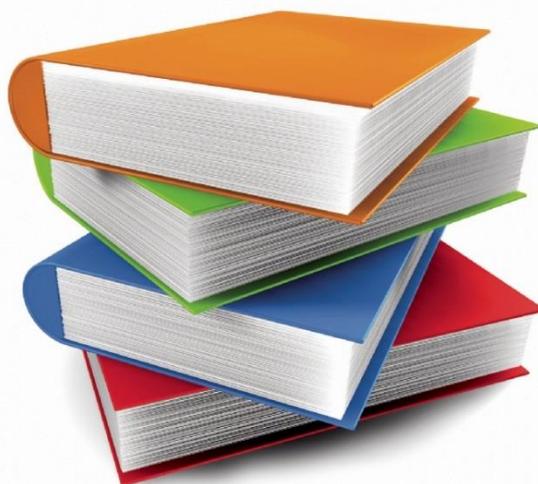
Devant le succès de cette soirée, les bénévoles de la Bibliothèque de Limersheim ont décidé de renouveler l'expérience qui se déroulera le 18 janvier 2020.

On vous attend nombreux !

Les enfants ont pu participer à différentes animations telles que :

- Découverte de la bibliothèque plongée dans le noir à l'aide d'une lampe de poche et à travers un jeu d'indices pour les enfants de 3 à 8 ans avec Marie-Pascale
- Recherche du livre mystère à l'aide d'indices dispersés dans l'école avec Aurélie
- Lecture de conte en pratiquant du yoga avec Carole

Un coin buvette se tenait également à leur disposition pour qu'ils puissent se restaurer.



Les horaires de la Bibliothèque :

- Lundi de 15h45 à 16h45
- Mercredi de 11h à 12h
- Vendredi de 15h45 à 16h45
- Samedi de 14h à 15h

Les bénévoles : Aurélie Hurstel, Bernadette Seuret, Carole Gaugain, Chantal Diebolt, Christelle Diebolt, Claudia Platz, Marie-Jeanne Hennes, Marie-Pascale Gambarelli, et Sylvie Stolz

Pour la planète, à Limersheim on fait quoi ?

Des rencontres pour partager nos pratiques et en inventer de nouvelles.

Dans notre quotidien, chacun de nous apporte sa contribution, lorsqu'il ramène ses bouteilles en verre et plastique et ses cartons dans les bennes, met ses épilateurs sur un compost et arrose son jardin à l'eau de pluie en évitant les pesticides.

Certains d'entre nous vont plus loin en fabriquant leurs produits d'hygiène et d'entretien, en recyclant les tissus en sacs, lingettes et éponges réutilisables, ou en réparant et partageant, plutôt que de jeter.

D'autres achètent riz, pâtes et céréales en vrac et les stockent dans des bocaux en verre pour réduire les emballages.

D'autres encore dés herbent les cimetières pour éviter l'usage d'herbicides par la commune, etc...

On a tous envie d'acheter nos légumes, notre fromage à ceux qui travaillent à côté de chez nous.

On a tous envie de faire quelque chose pour que la terre reste vivante, l'eau pure et l'air respirable!!

Parce que chacun a des pratiques, des « infos », un savoir-faire, nous nous sommes retrouvés plusieurs fois pour les partager :

- **Un atelier pour réparer ce qui ne marche plus**, avec Christophe, le samedi 23 mars. Une cafetière électrique, un radiateur et un coffret en bois ont pu être réparés.

- **Réduire nos déchets dans la maison**, le samedi 27 avril. Une dizaine de personnes ont échangé sur leurs pratiques et partagé leurs adresses pour acheter des produits locaux (légumes, œufs, produits laitiers, viandes...), en vrac, des idées pour limiter ou supprimer les emballages, les matériaux en plastiques, etc...

Aurélien nous a montré comment tisser une éponge à partir d'une chaussette découpée en lanières et pour finir nous avons fabriqué des emballages réutilisables pour remplacer les films plastiques.

- **Réduire nos déchets dans la salle de bain**, le samedi 18 mai. Julie nous a montré comment fabriquer une crème pour le corps. Il a été question de couches, culottes menstruelles et des lingettes lavables. De nombreuses recettes de produits visage, cheveux, corps, déodorants, dentifrices ont été échangées.

- **Fabriquer son savon**, le samedi 20 juillet. Sandrine nous a fait la démonstration de la saponification à froid, mélange d'huiles végétales et de soude. La technique est simple mais demande une grande précision dans les dosages et quelques précautions dans la manipulation. Sandrine fabrique son savon régulièrement et nous invite à y participer avec beaucoup de gentillesse.

- **Troquer vêtements, chaussures et accessoires**, les samedis 1er avril et 19 octobre. Beaucoup de choix en pulls, manteaux et pantalons. Le reste a été porté chez Emmaüs.

D'autres rencontres sont prévues : coudre des lingettes et sacs réutilisables, créer les conditions pour que les oiseaux des campagnes ne disparaissent pas, etc...

Les actions à mener sont nombreuses et attendent juste d'être proposées par toute personne qui se sent concernée.

Un collectif peut naître des rencontres autour de ces thématiques.

Le principe est le suivant :

- On peut participer et/ou, intervenir ponctuellement ou régulièrement.
- On peut faire des propositions de thématiques.
- On peut échanger nos idées ou réalisations,
- On peut fabriquer un produit, réparer ou coudre ensemble,
- On peut aussi faire intervenir un « spécialiste »,



Pour réaliser une éponge

Vous aurez besoin :

- d'une planche en bois
- de 20 clous
- d'un marteau
- de chaussettes ou **collants troués** (10 bandelettes de 3 cm de large)



Réalisez un **métier à tisser** en clouant 20 clous sur une planche en bois. Dessinez un carré de 14 cm de côté et clouez 5 clous par côté en commençant à 3 cm du bord.

Découpez vos **collants** ou vos chaussettes en anneaux. Enfilez 5 anneaux de part et d'autre du carré de clous. Faites la même chose dans l'autre sens, en tissant votre tissu : passez la bandelette successivement sous et sur le tissu en les entrecroisant.

Pour **fermer votre ouvrage**, décrochez un anneau de son clou et passez-le dans l'anneau suivant.

Faites la même chose sur tout le tour en retirant peu à peu les anneaux de votre métier à tisser. Le dernier anneau vous servira d'accroche.

Pour réaliser un emballage

Vous aurez besoin:

- D'un carré de tissu de 20 x20 cm
- environ 20 gr de pastilles de cire d'abeille
- de 2 feuilles de papier de cuisson/1 planche en bois pour protéger la table de repassage.
- Un fer à repasser.



Poser le tissu sur une feuille de papier de cuisson.

Répartir les pastilles de cire de façon régulière.



Recouvrir avec une feuille de papier cuisson.

Repasser jusqu'à fonte totale des pastilles de cire.



Séparer le tissu des feuilles et laisser refroidir.

Se lave à l'eau froide et produit vaisselle.

N'hésitez pas à nous rejoindre, et à nous proposer vos idées d'améliorations pour notre planète.

Au nom du Collectif, Bernadette SEURET

Le Conseil Municipal des Enfants : année 2019



Des activités imaginées par les enfants.

Des ateliers pour tous les enfants.

Les propositions des enfants de l'école étaient nombreuses et les 8 élus du conseil ont choisi à l'unanimité d'inventer la première « grande fête » pour tous les habitants de Limersheim.

Le programme était ambitieux et ils voulaient l'offrir à tous les habitants du village.

Les réunions de préparation furent nombreuses.

Il a fallu choisir la date, définir le lieu, les diverses activités, les jeux, organiser l'espace, se répartir les responsabilités, prévoir le verre de bienvenue, trouver les adultes qui pourraient aider...

En animant une activité, en tenant le barbecue...

Il a fallu réfléchir à la communication, fabriquer les affiches, etc.

Le samedi 22 juin, contre toute attente, la pluie s'est invitée et il a fallu se rabattre dans l'atelier du Charron. Supprimés les matchs de foot, de volley, l'initiation à la pêche au bord de la Scheer...



Mais voilà, tous les participants furent bien accueillis, le mojito (sans alcool) concocté et distribué avec amour par Alexandre, Anaïs, Elise, Elliott, Yoan et Valentine était délicieux et pétillant !

Et les jeux en bois ont permis à tous de s'amuser ensemble tout au long de l'après-midi : se mesurer à plus petit n'a pas été forcément une garantie de gagner.



A l'intérieur du Charron, Marie-Pascale, Carole et Julie proposaient des jeux et des contes pour les plus petits.

Pour terminer l'après-midi on partagea quiches, gâteaux et muffins.





Les plus petits et quelques grands se sont déchaînés sur la piste animée par la DJ Carole !

Un très bon moment pour ceux qui se sont déplacés !

Les enfants ont cependant regretté que le « tout Limersheim » ne se soit pas déplacé.



Depuis l'investiture du Conseil Municipal des Enfants du 30 novembre 2019, les élus sont :

- En CM1 (nouveaux élus) : Clément ALBERT et Eliott LUTZ-SPRAUEL
- En CM2 : Yoan ANGELO et Alexandre CAYE
- En 6^{ème}: (nouveaux élus) : Emilie CAYE et Anaïs FOESSEL
- En 5^{ème} : Louis DE OLIVERA et Elise FOESSEL

Valentine DE JONG et Eliott ANGELO sont maintenant en 4^{ème} et ont donc fini leur mandat de 2 ans. Merci pour leur investissement.



Des prairies fleuries pour soutenir abeilles, insectes et oiseaux



Des informations issues de la réunion à destination des Maires et agents des espaces verts de la Communauté de Communes du Canton d'Erstein où sont intervenus M. Lachmann, Président des apiculteurs de Benfeld et environs et M. Heitz, Président de Nungesser Semences.

En cette fin de printemps la grosse difficulté a été le manque de nourriture naturelle pour les abeilles.

L'année apicole commence à la fin du mois de janvier avec la floraison des noisetiers, puis des saules Marsault, pour se poursuivre avec celle des cerisiers et des autres arbres fruitiers. Le froid matinal, trop fréquent, n'a pas permis aux abeilles de sortir assez longtemps pour rapporter de quoi nourrir les larves.

Les apiculteurs ont été dans l'obligation d'apporter de la nourriture jusqu'en mai où, enfin, fleurissent acacias et tilleuls qui constituent une nourriture importante. Après ces floraisons il n'y a plus rien, les champs cultivés s'étendent et n'apportent rien, les prairies sont fauchées avant la floraison.

Les abeilles retournent bredouille à la ruche, elles y meurent, les larves restent sans nourriture et la reine s'arrête de pondre. En 15 jours une ruche peut être disséminée. Après la floraison de l'acacia on a la solution d'emmenager les ruches en montagne et de nourrir les ruchettes qui restent en place. A partir du mois d'octobre l'apiculteur n'intervient plus.

Sur 200 ruches il y a eu 33% de perte cet hiver. De plus on trouve du pollen chargé de produits toxiques.



Quelles solutions pour que les abeilles ne meurent pas de faim ?

Pour que le cycle mis en place par la nature puisse perdurer il faut un coup de pouce de l'homme.

Il faut impérativement faire subsister un fleurissement nourrissant pour les mois de juin, juillet et Août.

Planter des zones/prairies à fleurs mellifères composées de plantes locales sauvages qui permettront non seulement de nourrir les abeilles domestiques mais aussi les insectes sauvages, des plantes hôtes pour que les papillons puissent se reproduire : sainfoin, achillée millefeuille, carottes sauvages, bleuets, centaurée, lotier corniculé, gaillets, sauge des prés, coquelicot, marguerites... Riches en nectar et/ou en pollen toutes sont favorables au développement des insectes qui constituent aussi une ressource alimentaire pour les oiseaux et pour ces derniers, plantains, oseille des prés, sanguisorbe, rumex et autres montées en graines sont une réserve de nourriture pour l'hiver.



Alors que faire?

- Semer des prairies fleuries en graminées et fleurs sauvages sur les espaces verts communaux, les cimetières, le long des routes, des pistes cyclables...
- Encourager les particuliers à réserver tout ou partie des pelouses pour les transformer en prairies,
- Penser aux jachères,
- Eviter les mélanges graminées/variétés horticoles qui constituent un joli fleurissement la première année mais dont les fleurs sont souvent hybrides donc stériles et ramènent très peu ou pas de pollen ni de nectar,
- Privilégier les mélanges de sauvages locales à dominante vivaces, puis annuelles et bisannuelles pour plus de pérennité.

Pour choisir un mélange adapté à la nature du terrain, à la pérennité souhaitée et à l'objectif en matière environnementale, on peut demander conseil au semencier.

La société Nungesser Semences, entreprise Alsacienne au label Végétal local propose une grande variété de mélanges prairies fleuries pour favoriser la biodiversité adaptés aux objectifs et aux terrains (prairies naturelles, humides, calcaire, etc...).

Éviter la tondeuse, qui est mortelle pour tous les insectes, mais préférer le fauchage après la montée en graines. Deux tontes annuelles suffisent (vers le 14 juillet et en fin d'été). Et préférer l'automne pour l'implantation, après un labour, laisser monter le faux semis, semer les graines sans enterrer ni arroser, et passer le rouleau.





Le jury du concours communal des maisons fleuries est passé dans le village le 18 juillet 2019. Présidé par Patrick KIEFER, il était composé de :

- Patrick KIEFER - Président du jury
- Dominique GAESSLER - Horticulteur
- Raymond KIEFFER - Lauréat 2018
- Jean-Pierre DIEBOLT - Lauréat 2018
- Marie-Noëlle LAUER - Commune de Hindisheim
- Marie-Jeanne HENNES - Limersheimoise
- Carole GAUGAIN - Limersheimoise



Le jury a noté les réalisations selon 5 critères :

- Densité
- Harmonie
- Entretien
- Originalité
- Répartition

Les catégories de ce concours 2019 sont les suivantes :

- Maison à Colombages
- Maison traditionnelle
- Jardin, Potager et verger
- Ornaments

Catégorie Maison Traditionnelle

3 Fleurs

M. et Mme Hélène et Louis GRAD



2 Fleurs

M. et Mme Suzanne et El Djied BOURESSAS

M. Fabien BINNERT

1 Fleur

M. et Mme Christiane et Pierre FOESSEL

Catégorie Maison à Colombages

3 Fleurs

M. et Mme Gisèle et René GLASSER



2 Fleurs

M. et Mme Béatrice et Vincent HUGEL



Potagers, Vergers et Jardins

3 Fleurs

M. et Mme Marie-Louise et Gilbert BEYHURST



2 Fleurs

Mme Josiane WALTER et
M. Jean-Jacques REINLING
- rue de la Gare

M. William NITKA

Janvier

- 04** Collecte de sang
- 06** Vœux du Maire au complexe scolaire communal
- 08** « Galette des rois » à l'école organisée par le PAL
- 13** Bourse à la puériculture au Foyer Club organisée par le PAL
- 19** Nuit de la Lecture à la bibliothèque



- 27** Fête paroissiale au Foyer Club avec son traditionnel Baeckeoffe

Février

- 02** Conseil Municipal des Enfants
- 04** Conseil Municipal
- 22** Assemblée Générale de l'association Fruits, Fleurs et légumes de Hindisheim/Limersheim
- 23** Cours de taille à Limersheim

Mars

- 01** Carnaval des enfants au Foyer Club organisé par le PAL
- 01** Conseil d'école
- 02** Conseil Municipal des Enfants
- 04** Conseil Municipal
- 14** Vente de gâteaux après la Messe des Rameaux
- 18** Conseil Municipal



Avril

- 06** Journée Verte



- 15** Conseil Municipal
- 26** Conseil Municipal des Enfants

Mai

- 03** Collecte de sang suivie de l'Assemblée Générale des donneurs de sang



- 04/05** Sortie annuelle des donneurs de sang en Forêt Noire.
- 18/19** Ramassage de vieux papiers organisé par l'école

24 Fête des Voisins

26 Élections Européennes

31 Passation de commandement des Sapeurs-Pompiers de Limersheim



Juin

02 Première Communion à l'église Saint Denis de Limersheim



03 Conseil Municipal

08 Conseil Municipal des Enfants

09 Marché aux puces organisé par le Foyer Club

18 Sortie de la section Seniors du Foyer Club à Tellure et Gérardmer

19 Visite du Château d'eau de Nordhouse par le Conseil Municipal

21 Conseil d'école

22 Grande Fête de Limersheim organisée par le Conseil Municipal des Enfants

23 Procession de la fête Dieu



28 Fête de fin d'année de l'école, un spectacle est donné par les enfants à l'école communale

Juillet

01 Conseil Municipal

06 Feu de la Saint Jean organisé par l'Amicale des Sapeurs-Pompiers de Limersheim

18 Passage du jury pour le concours communal des maisons fleuries de Limersheim

19 Collecte de sang

Août

15 Fête de la pomme de terre



Septembre

- 02** Conseil Municipal
- 02** Rentrée scolaire et petit déjeuner à l'école organisé par le PAL
- 07** Journée chantier à l'Église



- 19** Collecte de Sang
- 21** Soirée Labyrinthe nocturne organisée par la ferme KIEFFER

Octobre

- 07** Conseil Municipal
- 08** Sortie de la section Seniors du Foyer Club à Sinsheim (Allemagne) au Technik Museum
- 11/12** Ramassage de vieux papiers organisé par l'école
- 19** Conseil Municipal des Enfants
- 19** Journée chantier à l'Église
- 25/26** Soirées Labyrinthe nocturne organisées par la ferme KIEFFER
- 31** Sortie Halloween dans le village organisée par le PAL

Novembre

- 04** Conseil Municipal
- 08** Conseil d'école

- 11** Cérémonie de l'Armistice au monument aux morts



- 21** Élections du Conseil Municipal des Enfants
- 30** Investiture du Conseil Municipal des Enfants
- 30** Banque alimentaire à l'atelier du Charron



Décembre

- 01** Repas des Aînés organisé par la Commune
- 06** Saint-Nicolas à l'école
- 06** Vente de sapins de Noël par le PAL
- 07** Téléthon
- 08** Mini marché de Noël à l'école
- 09** Conseil Municipal
- 12** Fête de Noël de la section Seniors

Comité des fêtes - Calendrier des manifestations 2020

Pour information : Le Comité des fêtes de Limersheim propose la location de garnitures au prix d'1 euro la garniture (une table et deux bancs). Cette location est uniquement réservée aux habitants de Limersheim.

Pour réserver, contacter Michel MUTSCHLER au 03.88.64.28.12

Date	Evènement
03 janvier	Collecte de sang
05 janvier	Vœux du maire
19 janvier	Bourse vêtements enfants organisée par le PAL
26 janvier	Fête paroissiale
7-8 mars	Ramassage de vieux papiers
05 avril	Vente de gâteaux après la messe des rameaux
30 avril	Collecte de sang suivie de l'Assemblée Générale
29 mai	Fête des voisins
19 Juin	Après-midi « aînés » à l'école
26 Juin	Fête de l'école

Date	Evènement
27-28 juin	Ramassage de vieux papiers
04 juillet	Feu de la Saint Jean
24 juillet	Collecte de sang
15 août	Fête de la pomme de terre
18 septembre	Collecte de sang
11 novembre	Commémoration au Monument aux Morts
29 novembre	Banque Alimentaire
29 novembre	Fête Sainte Barbe
5 décembre	Téléthon
6 décembre	Repas des Aînés de la commune



Activités réalisées par les enfants en 2019

Un atelier de poterie pour préparer les décorations du village!



Encadrés par Elizabeth et Marie-Jeanne, une dizaine d'enfants se sont retrouvés à la bibliothèque le samedi matin pour modeler de leurs mains : fleurs, papillons, hiboux, hérissons, insectes...qui participeront à la décoration des jardinières du village au printemps. Après une première cuisson, on a appliqué un engobe qui révèle la richesse de sa couleur après une deuxième cuisson.



Les jardinières après l'installation des fleurs et sujets en céramique



Un concours photo pour découvrir les maisons à colombage.



La bibliothèque du vent (Bernadette)



Le fléau et la fourche (Lucie)

Encadrées par Marie-Pascale, Carole et Bernadette, Zoé, Liza, Léa, Méline, Chloé et Lucie ont fait le tour de la rue Circulaire, le regard aux aguets. Elles ont fait de multiples découvertes :

- Des décorations et inscriptions que nous avons essayé de décrypter,
- Des vieux outils qui ont servi à récolter le blé,
- Des colombages en croix qui assurent la fécondité, donc la venue de nombreux enfants dans le foyer,
- Des poteaux corniers sculptés et peints où figurent des motifs décoratifs, des dates, les initiales des premiers habitants de la maison,
- Des pignons aux minuscules fenêtres, etc...

Chacune était libre de faire les deux prises de vue qui lui plaisaient le plus...

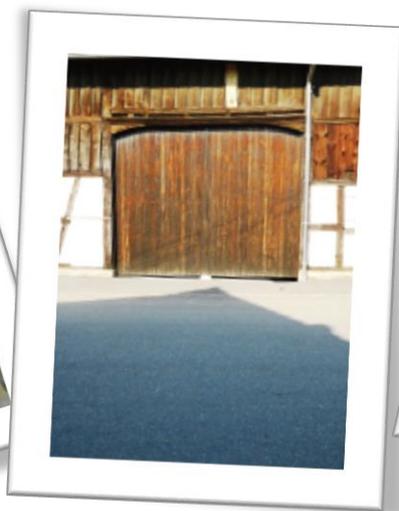
Nous avons participé au concours « La forêt et les maisons à colombages » organisé par l'association **Le vieil Erstein**.

Toutes nos photos ont été retenues, primées et exposées à l'Etapenstall pendant toute la durée de la très intéressante exposition « du bois au toit », et nous avons été invitées à la cérémonie de la remise des prix.





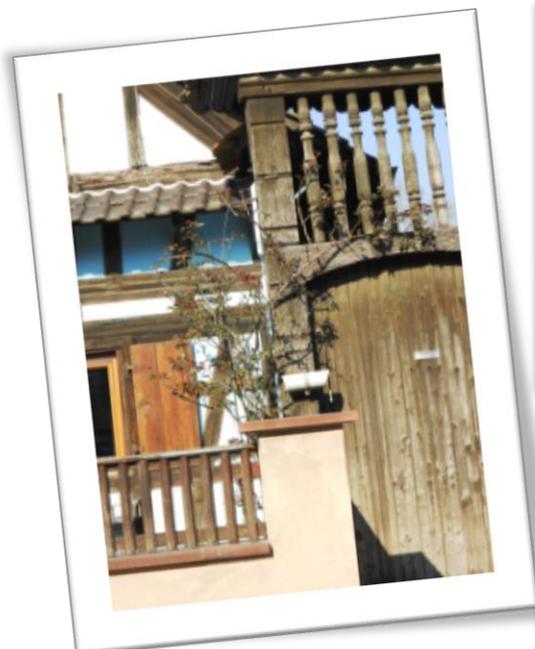
La maison des glycines (Liza)



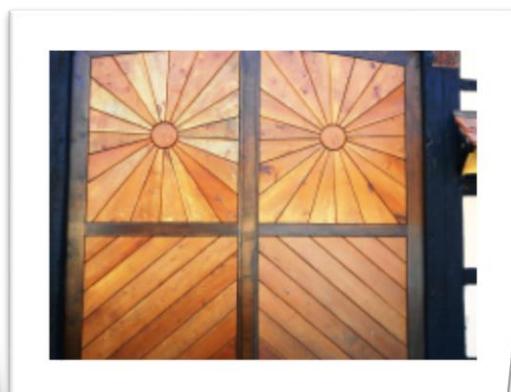
Le grand portail (Zoé)



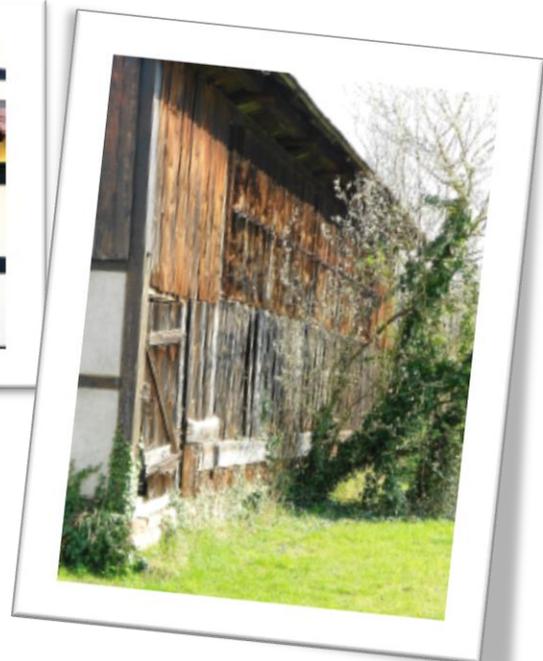
La maison des enfants (Liza)



1er prix: Le portail bleu (Zoé)



Le beau soleil (Méline)



Le hangar aux buissons (Carole)



Le papillon forestier (Léa et Chloé)



Portail et maison (Méline)



La grande maison blanche (Liza)



Cette année 2019, qui doucement s'achève, a été portée par des actions diverses.

Au mois de mars, nous avons terminé l'installation des nouvelles portes, ce qui va nous permettre un meilleur confort et par là même, faire de sérieuses économies d'énergie.

Cette réalisation a, dans la foulée, été suivie par la pose de pavés dans la cour, soit 260 m² de pierres. Ils donnent une aisance à tous nos visiteurs. Nos amis de Limersheim, qui nous soutiennent, ont déjà pu l'apprécier à plusieurs reprises.

Un autre projet d'envergure nous attend pour ce mois de décembre, puisque nous allons reconduire l'opération d'élimination des boues de l'étang. L'ampleur de cette action collective contribuera à la limpidité de l'eau, mais aussi et surtout au bien-être des poissons.

Ces poissons qui font l'objet de notre passion ; comme les pêcheurs font notre motivation et la raison d'être de l'association.

L'Association de pêche se porte plutôt bien et nos manifestations ont toutes été une réussite. Cinquante six dates ont fait le programme de nos actions d'accueil des pêcheurs et d'un public qui, comme à son habitude, a répondu présent.

La saison pour notre Association est très courte, de Mai à Septembre, avec quelques dérogations pour la vente des cartes de pêche où durant dix dimanches, nous tenons la permanence de dix heures à midi.

Une autre exception est la matinée consacrée à la bourse aux articles de pêche. La prochaine aura lieu le 16 février 2020.

Lors de notre Assemblée Générale, qui s'est tenue en novembre, nous avons, comme d'habitude, eu le plaisir d'accueillir notre Maire, Stéphane, qui, comme son prédécesseur René, n'a pas tari d'éloge et nous a assuré son soutien et celui de la Commune.

Je ne saurais terminer cette page sans vous présenter, avec le comité des pêcheurs, nos meilleurs voeux de bonne santé, de prosterité et de bonheur pour toutes les prochaines années.



École de pêche

Très amicalement

Le Président, Joseph FENDER

Section des Sapeurs-Pompiers de Limersheim et Amicale

Passation de commandement :

La passation de commandement pour la section de Limersheim a eu lieu le 31 mai. C'était la partie officielle et bien sûr festive, administrativement Philippe est Chef de section depuis le 1^{er} septembre 2018.

Mais comme dans toutes les institutions, il faut officialiser et suivre un protocole bien défini.

Sous le commandement du Commandant GERBER, Adjoint au chef de Compagnie, avec la présence de M. Thierry CARBIENER, Président du SDIS 67, de M. Frédéric PFLIEGERSDOERFFER, Conseiller Régional, de M Denis SCHULTZ, Conseiller Départemental et bien sur des élus locaux, M. le Maire et adjoints.

Cette cérémonie était rehaussée par la présence de la batterie fanfare de Huttenheim, une délégation des sapeurs-pompiers de l'unité territoriale d'Erstein, des jeunes Sapeurs-Pompiers et naturellement des pompiers de la section de Limersheim. On pourrait encore citer plein de personnes. Mais je remercie particulièrement les habitants de Limersheim, ainsi que la présence de nos amis Allemands de Neupotz.

Cette cérémonie s'est déroulée sous une journée printanière ensoleillée, cela reflète entièrement l'état d'esprit de cette passation. Car celle-ci doit être le symbole des Sapeurs-Pompiers, engagement, solidarité, respect et camaraderie. Je ne peux que redire tout le bien que je pense des Pompiers en général, mais surtout des pompiers de Limersheim et de leur chef.

Je ne vous raconterai pas la partie festive, sachant que notre réputation n'est plus à faire dans le secteur !!!

Dans le cadre de cette cérémonie, nous avons également le plaisir de mettre à l'honneur le Sergent-chef Jean-Marc BEYHURST. Ayant demandé sa cessation d'engagement, il a été honoré par la nomination au grade d'Adjudant honoraire. Jean-Marc s'est engagé dans le corps de Limersheim le 25 juin 1985, nommé caporal en 1996, sergent en 1998, puis sergent-chef en 2003. Pilier de la section et de l'amicale, Jean-Marc est le représentant type du Sapeur-Pompier exemplaire, car disponible et motivé. Malheureusement pour nous, Jean-Marc a trouvé un autre amour « la pomme de terre » et comme son engagement est toujours total, il a du faire un choix. Mais Jean-Marc restera actif dans l'amicale, ceci pour notre grand bénéfice, car il est l'un des principaux artisans des bûchers du feu de la Saint Jean.

Nous avons également la fierté d'avoir un sous-officier supplémentaire en la personne de Philippe KIEFFER. Il a été nommé au grade de sergent. Une nomination qui reflète la confiance du SDIS dans ses capacités et sa motivation.

Interventions 2019

À ce jour, nous avons comptabilisé 28 sorties se répartissant comme suit :

- 23 interventions pour secours à personne à domicile
- 1 intervention pour accident sur la voie publique
- 2 interventions pour destructions nids de guêpes
- 2 interventions pour incendie

Médailles et Nomination

Sébastien MUTSCHLER, pour 10 années de service, a été honoré de la médaille de Bronze le 5 décembre 2019.

Yann STIEGER a été nommé Caporal-Chef.

Félicitations pour ces décorations bien méritées.

Un grand merci à la Commune pour leur soutien, un grand merci également aux habitants de Limersheim, pour leur accueil lors des ventes de calendriers et insignes.

Michel MUTSCHLER et Philippe SCHAAL

Le mot personnel du chef de section

De mon côté, je souhaite remercier les personnes ayant contribué, de près ou de loin à la réussite de cette cérémonie. Je rends hommage à l'Adjudant honoraire Jean-Marc BEYHURST pour son dévouement sans limite durant toutes ces années.

J'en profite également pour remercier Michel, pour sa confiance et saluer son engagement au sein de la section de Limersheim, en retraçant son parcours.

Entré au corps en 1985, caporal en 1990, sergent en 1992, sous-lieutenant en 1993 puis lieutenant en 2000. Il prend le

commandement de la section en 2002, avec comme challenge d'intégrer progressivement la section de Limersheim au sein de l'Unité Territoriale d'Erstein, suite à la départementalisation. Michel reste encore très actif chez les sapeurs-pompiers, en tant que formateur dans la section, chef de groupe et chef de garde au niveau de l'Unité Territoriale d'Erstein et bien évidemment en tant que responsable et formateur de la section des jeunes sapeurs-pompiers (JSP). Cette section est un vivier de recrutement, car Limersheim à le plaisir d'avoir déjà une jeune (femme) issu des JSP, Lucie BAILLY et peut être 4 « futurs » pompiers : Loïck ECKERT, Lucas BOTTEMER, Nathan KIEFFER et Bruno TAVERNA. Nous comptons beaucoup sur ces jeunes qui je l'espère rejoindrons un jour nos rangs. Je lance un appel aux jeunes gens (et moins jeunes !!) de 16 à 35 ans qui seraient intéressés par un engagement de sapeurs-pompiers, de ne pas hésiter à se manifester, car nous comptons beaucoup sur le recrutement pour pérenniser la section. Si vous avez des disponibilités, la motivation, si vous aimez l'action, vous pouvez nous contacter et nous nous ferons un grand plaisir pour vous renseigner. A partir de 12 ans, il est possible de rejoindre les jeunes sapeurs-pompiers, les recrutements se faisant au mois de juin.

En même temps, nous travaillons beaucoup en interne pour avoir une structure cohérente au niveau des formations et compétences. Plusieurs pompiers se sont inscrits à des formations pour 2020, dont Philippe KIEFFER que je félicite pour sa nomination au grade de sergent et qui s'est engagé à participer à plusieurs formations.

Je profite également pour remercier l'ensemble des pompiers de la section pour leur participation aux différentes formations de maintien des acquis durant toute l'année. Formations leurs permettant de rester opérationnel.

Je remercie les habitants, ainsi que la municipalité pour leur soutien.



Philippe SCHAAL

Parents Associés de Limersheim



Le PAL est l'association des Parents d'élèves de Limersheim.

Voilà maintenant quelques années que cette association existe. Comme chaque année, nous œuvrons dans le but d'aider à financer les activités proposées par l'école.

Durant l'année scolaire 2018 - 2019, le montant total des subventions accordées par le PAL s'est élevé à **1 147,00 €**, ce qui a permis de financer, tout ou en partie, le projet poterie, le projet école au cinéma ainsi que l'escalade.

Tout ça, dans le but de ne pas demander une trop grande participation financière aux parents des élèves.

Nous proposons, tout au long de l'année, divers événements pour les enfants, les parents, mais également pour toute la famille.

PARTAGER, **ECHANGER**, **S'INVESTIR**, **SOUTENIR** et **ACCOMPAGNER** sont les différents objectifs de l'association.

Sans parents qui s'investissent, aucun projet ne pourrait aboutir !!

Le PAL se réunit une fois par trimestre afin d'échanger et d'organiser les différents événements.

Il est vrai que le quotidien ne nous permet pas toujours de nous rendre disponible, vous avez donc la possibilité de nous faire part de vos idées, remarques, propositions, par l'intermédiaire de :

- l'adresse mail du PAL : contact.pal67@gmail.com
- la boîte aux lettres qui est à votre disposition dans l'école
- notre page Facebook « Parents Associées de Limersheim »

Nous sommes très fiers des projets que le PAL a menés cette année. Que ce soit les manifestations à notre initiative telle que la galette des rois, la bourse à la puériculture, la soirée Carnaval, la distribution d'agneau pascal à Pâques, le petit déjeuner de rentrée pour les parents, la soirée Halloween, la vente de sapins de Noël, les cadeaux pour chaque enfant, ou bien la fête de fin d'année, organisée par l'école et où le PAL se joint pour organiser le repas accompagnant la soirée.

Mais tout cela aurait été impossible sans l'aide des parents bénévoles qui nous ont aidés tout au long de cette année.

Nous vous remercions chaleureusement !!

Un grand merci également à la Commune pour son soutien et aux habitants qui nous réservent toujours un accueil chaleureux.

**Toute l'équipe du PAL
Vous souhaite de passer de très belles fêtes de fin d'année
Et une très belle année 2020 !!!**



Galette des rois du mardi 8 janvier 2019

Vive le roi!
Vive la reine!



Atelier de découpe de citrouilles du mercredi 30 octobre 2019

Avec la participation de Marie-Pascale GAMBARELLI



AVEC MAMAN
ON A FAIT UNE
BOUCHE SANS
DENT

NOUS AVONS DÉCORÉ
NOS CITROUILLES.
J'AI FAIT UNE TÊTE
MÉCHANTE



Soirée Halloween du 31 octobre 2019

C'EST LA FÊTE
DES SORCIÈRES
ET DES MONSTRES



LA SOUPE DE
POTIRON C'EST
TROP BON!



JOYEUX
HALLOWEEN



C'est Halloween!





ACTIVITES ET ANIMATIONS

FOYER CLUB ST DENIS

en 2018-2019 - 206 membres

Jazz-Danse 8 participants

Les danseuses ont assuré le spectacle de la soirée récréative au mois de juin et ont participé à la rencontre de danse de l'AGR à Ebersheim.

Section seniors 198 participants

Pétanque : les boulistes se retrouvent chaque lundi été comme hiver pour taquiner le cochonnet dans une ambiance sportive et conviviale, très souvent autour d'une table pour fêter les anniversaires des 38 membres.

Vélo : 16 cyclistes ont participé aux 8 sorties découvertes de 70 km dans les environs.

Balade matinale : quoi de mieux pour commencer sa journée qu'une petite promenade dans les environs du village. Convivialité et bonne humeur garantie pour cette promenade hebdomadaire.

Sorties pédestres : en moyenne une quarantaine de membres suivent ces sorties mensuelles avec à la clé un déjeuner au restaurant.

Randonnées : les sentiers de montagne n'ont plus de secrets pour la trentaine de randonneurs qui arpentent régulièrement le massif vosgien. Ambiance assurée lors des repas tirés du sac dans les chalets et refuges.

Informatique : une cinquantaine de membres s'initient bimensuellement aux nouvelles technologies de l'information et de la communication.

Atelier photos : des cours théoriques et pratiques sont dispensés à une quinzaine de membres.

Travaux manuels : pour les 12 participantes, c'est un excellent moyen de booster sa créativité tout en réalisant des créations uniques de ses propres mains.

Sorties en autocar : Tellure et Gérardmer puis le Musée automobile et technologique de Sinsheim étaient les destinations choisies en 2019.

Animations diverses : tournois de belote, lotos, fête de Noël, jeux de société.

**« Limersheim est votre village, ne l'oubliez pas.
Un village ressemble toujours à ses habitants !.. »**

1969-2019, le foyer a 50 ans

C'est en 1969 que grâce au dynamisme de notre curé Albert RITT assisté de quelques passionnés qu'est née notre association. Son but était de contribuer à l'épanouissement moral et physique de la jeunesse. Le foyer club s'affilie à l'AGR et commence à pratiquer la compétition en tennis de table. Suivront d'autres sports comme le football pratiqué à Nordhouse, le tennis sur le terrain communal, la gymnastique de détente, la danse et la zumba. D'autres activités s'imposeront comme les maquettes, la musique, la photo, le forum des jeunes et plus récemment le groupe des seniors. Des voyages emmèneront les membres dans les Alpes, en Autriche, en Italie et en Allemagne. Du garage du curé à la construction en 1988 de la salle polyvalente actuelle, l'investissement bénévole sera important pour réaliser ce projet. Des manifestations seront organisées pour assurer le financement : dîners dansants, carnivals, expos photos, soirées spectacles avec la section danse, etc. Le 5 juin 1994 aura lieu la première fête villageoise avec marché aux puces et animation dans les fermes ouvertes. Cette fête connaîtra un énorme succès avec des milliers de visiteurs.

En cette année 2019, le foyer club a quand même pris un bon coup de vieux. Les sportifs sont partis ailleurs, le local des jeunes et celui des musiciens est fermé pour cause d'insécurité. D'autres sections ont mis la clé sous la porte faute de pratiquants. Il ne reste qu'une section danse et les seniors.

Domage, notre village aurait un grand besoin de solidarité, d'amitié, de convivialité, de fraternité.

Tout cela existe au foyer club mais pour combien de temps encore si rien ne change.

En 1969 il n'y avait rien dans le village. En 2019 c'est presque pareil, le village est sinistré sportivement. Quelle tristesse pour notre jeunesse. Un village sans sport est un village mort.

Jean-Pierre Diebolt

La Chorale Sainte Cécile

Un nouveau souffle pour notre choral. Nos rangs se sont renforcés et c'est avec grand plaisir que nous accueillons ces nouveaux membres.

- Denise BURCKEL
- Laurent BURCKEL
- Jean-Marie LUTZ

C'est très encourageant pour nous et vous tous avez au fond de vous un cœur chantant.

Chanter, permet de s'évader un peu, et d'oublier le quotidien avec ses joies et ses peines. C'est également travailler la respiration, chose très importante pour le chant. Une gymnastique de l'oreille, écouter l'autre pour former une unité qui aboutit à une belle polyphonie.

Comme nous sommes une chorale d'église nous chantons la plupart du temps des chants liturgiques, mais des chants profanes font également partie de notre répertoire, mais peu importe le chant, l'essentiel est de chanter et comme le dit si bien un dicton allemand

« Mit Musik geht alles besser »

Traduction « Tout va mieux en musique »

Alors si vous aussi avez envie de passer deux petites heures par semaine, n'hésitez pas à nous rejoindre.

Pour tous renseignements s'adresser à Angèle LUTZ
au 06 43 41 16 59.



La présidente : Angèle Lutz



Une nouvelle édition de notre Fête de la pomme de terre a été organisée par notre association le 15 août dernier. Une belle journée ensoleillée s'est offerte à nous, bien que quelques gouttes de pluie se soient invitées au programme de l'après-midi.

Les Ardepfel Kimme vous proposaient au menu du bœuf à la broche avec divers accompagnements au choix, toujours à bases de pommes de terre La Bruchoise, bien sûr : frites, ardepfelkiechele, pommes de terre grenailles...

Une nouveauté cette année, un Bar à Patates, nos visiteurs n'avaient que l'embarras du choix. Le plus difficile était certainement de choisir la spécialité « autour de la pomme de terre » qu'ils allaient déguster.

De nombreuses animations qui étaient au programme de cette belle journée : concours d'épluchage de pommes de terre, courses en sac, course d'obstacles ou course à la patate, ainsi que des bricolages étaient proposés aux enfants. De nombreux lots récompensaient ainsi tous les participants. Le public a également pu découvrir des démonstrations d'arrachage de pommes de terre dans un champ attenant.



Cette année, un loto du patrimoine, intitulé Kerisch Loto, avait été organisé, afin de contribuer aux travaux de rénovation de notre belle église.

Deux gagnants, un adulte et un enfant, ont pu remporter leur propre poids en pommes de terre après avoir trouvé le poids et le nombre de pommes de terre dans un sac, sans le dépasser.

Voici les résultats :

Kerisch Loto Enfant, poids du sac à estimer 3,230 kg pour 37 pommes de terre

GAGANTE : PERIA Sarah de Limersheim avec une estimation de 3,200 kg et 40 pommes de terre

Kerisch Loto Adulte, poids du sac à estimer 10,780 kg et 93 pommes de terre

GAGNANT : BOURRAT Alexandre de Hipsheim avec une estimation de 10,700 kg et 92 pommes de terre

Notre association a arrondi la cagnotte et reverse à la Paroisse Saint-Denis la somme totale de 500,00 €.

La Ferme Kieffer ouvrait ses portes pour accueillir cette manifestation et proposait aux visiteurs de découvrir son labyrinthe de maïs ainsi que ses animaux. Un château gonflable avait également été monté pour la plus grande joie des petits.

L'association des tracteurs d'Antan de Nordhouse avait également fait le déplacement et exposait plusieurs vieux tracteurs, pour le plaisir des yeux.

La journée s'est achevée autour des traditionnelles tartes flambées et en musique avec la collaboration de DJ Arnaud.

Nous tenons à remercier toutes nos familles et amis sans qui cette belle journée n'aurait pas pu être organisée.



Un grand merci également à tous ceux qui sont venus nous rendre visite pour cette deuxième année.

Composition du Comité :



Président KIEFFER Philippe

Vice-Président : SCHWEITZ Roland

Trésorier : FOESSEL José

Secrétaire : LEVY Jérémy

Assesseurs : BEYHURST Jean Marc, ZEIL Hervé, JUNGBLUTH Jérémie, ECKERT Jeannot



Le mot des arboriculteurs

Le réchauffement climatique, quelles conséquences dans nos vergers

Le climat change, c'est devenu pour chacun de nous une certitude et une inquiétude qui s'installe chaque jour un peu plus. Nous avons désormais en tête ces images de désert qui progresse en Afrique, de l'eau qui se raréfie, des mauvaises récoltes qui succèdent aux mauvaises récoltes provoquant la famine. Partout dans le monde, le désordre climatique s'installe, déclenchant des cataclysmes de plus en plus fréquents, des cyclones, des inondations, des canicules à répétition, des incendies de forêt ravageurs qu'on ne peut plus maîtriser. La crainte des grands changements climatiques inéluctables grandit.



Les conditions climatiques, changeantes au fil des années et au fil des décennies, ont été de tout temps une réalité. Les documents historiques ainsi que les livres de raison des propriétaires terriens des siècles passés témoignent de nombreux accidents climatiques.

Pas besoin de remonter dans les siècles passés, il faut évoquer la décennie de 1940 à 1950 au cours de laquelle les anomalies climatiques se sont accumulées. En 1949, un gigantesque incendie éclate dans la forêt landaise. Le bilan humain est très lourd, 82 morts, des pompiers, des militaires, des habitants. Le feu détruit de nombreuses habitations et brûle des milliers d'hectares de forêt. Sachant que cet incendie survient après trois années consécutives de fortes sécheresses, elles-mêmes précédées d'autres sécheresses moins marquées. Pendant cet été, un grand nombre de sources et de puits tarissent. Entre 1940 et 1950 on compte quatre hivers très froids, surtout très longs. Une période difficile, mais à cette époque on ne parlait pas encore de réchauffement climatique.

Les hivers particulièrement rigoureux ne manquent pas de l'an mil à nos jours. Les chroniques

S'Limersher Blattel 2019

mentionnent que le froid intense provoque le gel des rivières et des fleuves. Chaque fois, le froid dure sans discontinuer pendant de nombreuses semaines comme au cours des hivers de 1407, de 1610, de 1614. Un autre hiver terrible, celui de 1798. Ces hivers provoquent une importante mortalité dans la population, surtout chez les personnes les plus pauvres. Enormément de souffrances à ceux qui survivent, le gel des pieds, des mains, des oreilles est courant.

En 1956, le mois de février est très froid, les températures sont sibériennes en raison d'un vent d'est glacial (souvenons-nous que nous faisons de la luge sur la Scheer gelée à la fin des années cinquante). Il s'agissait d'un froid sec sans neige qui occasionnera beaucoup de dégâts dans les champs. Les blés gelés seront remplacés par un semis d'orge. Les troncs d'arbre se fendent à cause du gel. Un dernier hiver rigoureux arrivera 7 ans plus tard, en 1962-1963.

Le travail des scientifiques

En travaillant sur les informations de la dendrochronologie (1) et de la datation au carbone 14, les climatologues ont pu analyser l'évolution du climat. Ils ont aussi étudié les alternances de recul et d'avancée des glaciers qui progressent au cours des périodes froides et régressent quand les étés chauds se succèdent.

Les scientifiques ont des avis divergents sur l'évolution du climat. Toutefois, la majorité des scientifiques et des climatologues considèrent que le changement climatique en cours ne va pas décroître car il résulte des activités humaines liées à une production croissante de CO₂.



La Reinette grise du Canada, la pomme idéale pour la pâtisserie.

Alors, quelles conséquences dans nos vergers

Les climatologues envisagent essentiellement trois conséquences qui iront en s'aggravant avec la progression du réchauffement climatique :

- une migration de certaines espèces végétales vers le Nord, une extinction pour d'autres ;
- des vagues de chaleur de plus en plus nombreuses ;
- des risques pour les ressources en eau.

La migration vers le Nord ne concernera sans doute pas nos espèces fruitières. Sachant que l'on plante des pommiers au Maroc, en Israël, dans ces pays, les températures moyennes sont plus élevées qu'en France. Mais pour réussir une production correcte, ces arboriculteurs mettent en œuvre des techniques très différentes des nôtres. Par exemple, les pommes sont à l'intérieur de la ramure pour qu'elles soient préservées du soleil brûlant.

Les floraisons se produiront plus tôt, dès le mois de mars pour un grand nombre d'espèces, on peut craindre un risque accru de gelées. Mais les gelées deviennent, année après année, moins fréquentes et moins intenses. Cette précocité printanière aura forcément une répercussion sur les périodes de maturité et donc, un décalage de la récolte. L'avance de maturité est défavorable à la bonne conservation des fruits en raison de la température élevée.

Il faut savoir qu'une atmosphère plus riche en gaz carbonique pourrait être un avantage. Ce gaz est absorbé et utilisé dans la feuille grâce à la fonction chlorophyllienne. Alors nous risquons d'avoir des pommes plus grosses et plus sucrées ?

C'est oublier que la fonction chlorophyllienne est efficace du milieu de la matinée jusqu'au début de l'après-midi lorsque la lumière solaire est forte et que l'humidité est élevée. Puis, la température en augmentant rend l'air plus sec, provoquant ainsi la fermeture des stomates des feuilles. Vers 14 heures, l'activité chlorophyllienne baisse rapidement. Les températures élevées et l'air sec ne sont pas favorables à la végétation des arbres fruitiers, des pommiers en particulier.

La question de l'eau.

Les réserves en eau vont probablement être de plus en plus affectées. Les changements actuels vont s'accroître, marqués par des sécheresses fréquentes et aussi plus longues. On l'observe déjà, le régime des pluies est déjà modifié. Les automnes sont plus secs. Les réserves du sol déficitaires dès le printemps ne bénéficient pas des pluies d'orages qui ruissellent sur les sols durcis et secs. Et le peu d'eau qui s'infiltré en surface est rapidement perdu par évaporation directe à cause des températures élevées.

Il faudra certainement à l'avenir modifier nos comportements et surtout changer nos habitudes pour utiliser le mieux possible l'eau en protégeant le sol par des couvertures végétales, en plantant des arbres fruitiers à enracinement profond, type arbre haute-tige. Il faudra également faire des tailles moins

S'Limersher Blattel 2019

sévères en se souvenant que l'ombre économise globalement l'eau.

Comment faisaient nos anciens

Oui, comment faisait-on pour organiser les activités agricoles avant l'ère du bulletin météorologique ? On disposait de la connaissance des spécificités du terroir et d'un savoir traditionnel. Pour toutes les saisons, pour chaque mois, on disposait de proverbes. Les respecter permettait de se prémunir des déboires. A cette époque on respectait scrupuleusement les saints de glace. Gare à la pluie qui arrivait à la mauvaise date. Dès les premières gouttes de pluie, on savait que la récolte de cerises sera compromise.

Bien avant les proverbes et la sagesse populaire, on levait les yeux vers le ciel étoilé des nuits claires. C'était une pratique courante à l'époque de Columelle dans la campagne romaine. Cet astronome de grand renom savait à la perfection comment on cultive la vigne et les soins dont elle a besoin, il avait énormément de connaissances sur toutes les autres espèces fruitières.

Pour entreprendre les travaux à la bonne époque et dans des conditions favorables, Columelle conseillait l'observation des étoiles et surtout des constellations. Il y trouvait matière pour établir une sorte de bulletin météorologique à très long terme. Tout était inscrit dans la voûte céleste. La distribution des vents chauds, des vents violents, des vents froids y trouvait sa cohérence.

Columelle était un astronome érudit, il connaissait si bien les noms des étoiles et ceux des constellations. Il était capable de dire à quelle époque elles étaient visibles dans le ciel nocturne, quand elles se levaient et quand elles se couchaient. Il était un observateur hors pair. Déjà c'était une manière de percevoir que la terre tourne sur elle-même et qu'elle fait également un grand parcours autour du soleil.

Comme l'affirme Hubert Reeves dans Poussières d'étoiles, « Pour s'approprié un territoire, il faut l'arpenter longtemps. Avec les pieds pour le sol, avec les yeux pour le ciel. Reconnaître les étoiles, les constellations, c'est habiter l'espace, c'est sentir notre appartenance cosmique ».

De la sorte votre verger vous sera plus familier.

Un mot sur la récolte et la conservation des pommes

Quand faut-il cueillir les pommes, voilà une question que se pose beaucoup de propriétaire d'un verger. Ni trop tôt dira l'un, ni trop tard dira l'autre. Finalement entre ces deux limites se situe le bon moment pour entreprendre la récolte des pommes. Prendre en compte le stade de maturité pour récolter sera essentiel pour que les pommes se conservent bien pendant quelques mois. Il faut donc qu'elles présentent des qualités organoleptiques (gustatives) quand elles seront dégustées au mois de mai, pour les plus tardives, la Maiapfel par exemple.



Blanche de Baldenheim, une pomme à couteau, pour la pâtisserie et le jus de pommes.

En cas d'une récolte trop précoce, on rentre des pommes qui n'ont pas fini de grossir, donc leur calibre sera insuffisant, l'épiderme manquera de coloration. Bien pire, au moment de leur consommation, la qualité gustative sera décevante. A noter aussi, les pertes en cours de conservation seront plus importantes en raison de maladies spécifiques de conservation, comme l'échancrure de prématurité.

A l'inverse, si on récolte trop tardivement, on observe que les pommes ont une meilleure qualité gustative. Elles seront plus sucrées, des arômes plus développés. Alors il faudrait attendre le plus possible pour cueillir les pommes ?

C'est donc un choix à éviter, car les pommes vont très mal se conserver, notamment leur acidité allant diminuer très vite. Or c'est l'acidité qui conditionne la bonne tenue des pommes en conservation. La pomme perd de sa fermeté, surtout pour certaines variétés la chair devient farineuse.

Retarder le moment de la récolte est donc une erreur, en plus on s'expose à des risques de la chute de fruits, un phénomène caractéristique que l'on observe sur certaines variétés comme chez la Rambour d'Hiver, la Belle de Boskoop ou encore la Christkindler.

Par ailleurs, on constate aussi que le retard de la récolte favorise l'apparition de la vitrescence dans la chair de la pomme. Il s'agit d'un défaut physiologique qui rend la chair verdâtre et translucide autour du cœur. On risque également de provoquer une augmentation des maladies fongiques et de la sénescence au cours de la conservation des pommes (vieillessement trop rapide).

Le stade optimum de récolte de pommes se situe sur une courte période qui débute quand le fruit a constitué le maximum de réserves. A ce moment-là, le fruit commence à produire de l'éthylène. Ce gaz agit comme une véritable « hormone » qui accélère la maturation. Sa synthèse dans la pomme augmente rapidement, la conduisant progressivement vers la sénescence.

Alors comment déterminer le bon moment pour récolter les pommes ?

Les arboriculteurs professionnels utilisent un réfractomètre pour mesurer le taux de sucre. Les professionnels utilisent une autre aide à la décision de récolte efficace, la mesure de la régression de l'amidon. Le « test amidon » à l'iode reflète l'évolution physiologique des fruits avant la cueillette. Les substances de réserves, stockées sous forme d'amidon, s'hydrolysent lentement à l'approche de la maturité pour se transformer en sucres solubles. Ce phénomène est mis en évidence par la réaction d'une solution iodo-iodurée sur des pommes coupées dans le plan équatorial : les zones où l'amidon est encore présent se colorent en bleu foncé tandis que celles où l'amidon a « régressé », c'est-à-dire qu'il s'est transformé en sucres solubles, restent claires. Les phases de cette réaction, qui s'effectue de façon très progressive, sont aisément contrôlables à l'aide de codes colorimétriques.

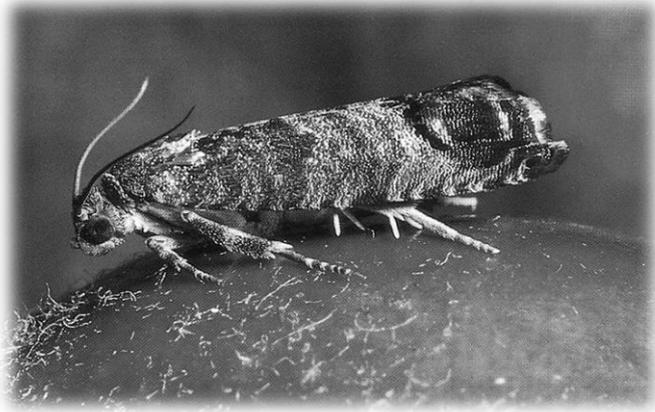
Le test de l'amidon est valide avant la récolte ou aussitôt après, ensuite il perd très vite toute signification, même sur des fruits conservés à basse température. Son utilisation par l'aval n'est valable que pour des pommes précoces n'ayant pas subi de conservation. Un très bon code amidon a été édité par le Centre technique interprofessionnel des fruits et légumes.

L'arboriculteur amateur ne pratique pas ces techniques de détermination de maturité des pommes. L'amateur se contente de l'observation des pommes, la couleur de fond de l'épiderme est un indice intéressant. Avant la période de récolte, l'épiderme est vert. Puis, il commence à prendre sa coloration de fond. C'est le signe que la maturité de cueillette est proche.



Gravensteiner, la meilleure précoce, une pomme vraiment savoureuse

L'observation des pommes qui chutent au sol est également un indice intéressant. Avant la récolte, ce sont des pommes véreuses, dont la maturité a été accélérée du fait de la destruction d'une partie du cœur par la larve du carpocapse, qui tombent les premières. Ensuite les pommes saines vont commencer à se détacher.



Carpocapse, la larve de cet insecte se dirige vers le cœur du fruit et s'attaque aux pépins provoquant la chute. En grossissant, elle agrandit sa galerie ou change de fruit et en creuse une seconde.

Sur l'arbre on prélève deux ou trois fruits et on extrait les pépins. Si les pépins sont d'un blanc laiteux, les pommes ne sont pas mûres. Quand les pépins sont noirs ou d'un brun foncé sur toute leur surface, la récolte peut commencer.

Toutes les pommes d'un arbre ne sont pas mûres au même moment. Certaines doivent rester sur l'arbre quelques jours de plus. Des variétés comme Melrose, Reine des Reinettes nécessitent deux ou trois passages de récolte. La pomme mûre se détache sans résistance, sans que l'on ait à la tirer ou à l'arracher. On prend la pomme dans la main sans serrer et on la fait tourner d'un tiers de tour sans tirer.



Verger sous la neige, la majorité des espèces fruitières ont besoin de froid pour lever la dormance en fin d'hiver.

Et le problème de la conservation des pommes

L'idéal est un endroit avec une bonne aération pour éliminer l'éthylène au fil du temps. Mais préalablement, les contenants méritent un sérieux nettoyage. Une sélection sévère des fruits favorise la bonne conservation, la moindre blessure sur une pomme est une porte d'entrée pour les champignons, responsables des pourritures. Par une récolte par temps humide, il faut ressuyer les pommes dans un endroit aéré et frais avant de les stocker.

La température dans le lieu de stockage est important, une température comprise entre 3 et 6 °C (degré Celsius) est idéale pour la conservation des pommes. L'hygrométrie, c'est-à-dire le taux d'humidité doit être compris entre 65 et 75%. Sachant qu'une humidité supérieure va provoquer une augmentation de pommes pourries.

La lumière n'est pas favorable à la conservation. Et puis, il faut se méfier des pommes qui pourrissent, elles contaminent leurs voisines par simple contact. Un contrôle régulier permet de les éliminer.

(1) *La dendrochronologie (dentre : « arbre » et chrono : « temps ») est basée sur la mesure de la largeur des cernes dans la couche du bois tout en travaillant sur une datation précise. La largeur des cernes permet de déterminer les périodes de froid et les étés secs.*

(2) *Références bibliographiques pour en savoir plus : La revue trimestrielle Les Saisons d'Alsace n° 80, une histoire du climat, publication des DNA de mai 2019.*

Le pommier, monographie, publication du Centre technique interprofessionnel des fruits et légumes, septembre 2002.

Etienne Binnert



Bilan de l'année

2018 fut une année satisfaisante : les quatre collectes de l'année ayant totalisé 142 dons.

2019 ne restera pas dans les bons souvenirs : 117 dons !!

Soit moins de 30 dons en moyenne par collecte.

Faut-il rappeler que l'Établissement Français du Sang attend 25 dons pour maintenir un lieu de collecte ?

Allons-nous assister à la suppression des collectes de sang à Limersheim ?

Ce serait vraiment triste pour cette association qui vient de fêter ses 40 ans.



Un appel aux dons

Rappelons que toute personne âgée de 18 à 70 ans, qui pèse plus de 50 kg et qui est reconnue apte lors de l'entretien médical préalable peut donner son sang.

Les hommes peuvent donner jusqu'à 6 fois par an et les femmes jusqu'à 4 fois. Entre deux dons de sang, il faut respecter un délai de 8 semaines minimum.

A Limersheim les collectes sont annoncées par tracts dans les boîtes à lettres et par affichage à l'entrée du village. Elles ont toujours lieu un vendredi en fin de journée, de 17h30 à 20h.

Les parents accompagnés d'enfants sont les bienvenus. Les enfants qui le souhaitent sont pris en charge par une bénévole de l'association. Ils sont occupés avec des jeux et des coloriages pendant le don des parents. Parents et enfants sont invités à dîner ensemble à l'issue du don.

Les collectes ont lieu de 17h30 à 20h.



**Donner son sang,
c'est offrir la vie.**

www.dondusang.net  

La saison théâtrale

Le calendrier habituel a été bousculé cette année. Il n'y a pas eu de représentations en novembre 2019 à Limersheim.

La troupe se lance un nouveau défi : préparer un Elsassier Owe pour la fin du mois de mars.

Les réunions de préparation ont déjà démarré. On y parle de blagues, de sketches et de musique. On réfléchit à l'ambiance de ce nouveau spectacle, avec toujours le même objectif : offrir un moment de détente et d'humour à nos fidèles spectateurs.



Les 3 présidents qui se sont succédé à la tête de l'amicale en 40 ans

(de gauche à droite) :

Alain Hurstel, Maurice Hamm et Thomas Mutschler

Le président Thomas Mutschler

Les Associations

Association Agrée de Pêche et de Protection du Milieu Aquatique Hindisheim-Limersheim - AAPPMA	
<u>Correspondant local :</u> Monsieur Jean-Marc ROMILLY 23, rue Valpré 67150 LIMERSHEIM	03 88 64 13 36
Association Fruits, Fleurs, Légumes et Nature Hindisheim-Limersheim	
<u>Correspondant local :</u> Monsieur Etienne BINNERT 5, rue du Fossé 67150 LIMERSHEIM	03 88 64 29 22
Bibliothèque de Limersheim	
<u>Responsable :</u> Madame Marie-Pascale GAMBARELLI	pointlecturelimersheim@gmail.com
Chorale Sainte Cécile de Limersheim	
<u>Président :</u> Madame Angèle LUTZ 39, rue Circulaire 67150 LIMERSHEIM	03 88 68 54 59
Association pour le don de sang bénévole de Limersheim	
<u>Président :</u> Monsieur Thomas MUTSCHLER 45 A, rue Circulaire 67150 LIMERSHEIM	03 88 69 29 32
Foyer-Club Saint-Denis de Limersheim - FCL	
<u>Président :</u> Monsieur Jean-Pierre DIEBOLT 54, rue Circulaire 67150 LIMERSHEIM	03 88 64 24 52
Parents Associés de Limersheim - PAL	
<u>Présidente :</u> Madame Christine LUTZ-SPRAUEL 1, rue des Platanes 67150 Limersheim	contact.pal67@gmail.com

Amicale des Sapeurs-Pompiers	
<u>Président :</u> Monsieur Michel MUTSCHLER 2, rue du Lin 67150 LIMERSHEIM	03 88 64 28 12
Prêtre à Limersheim	
Etienne HELBERT Presbytère HIPSHEIM	03 88 64 12 32
Conseil de Fabrique	
<u>Présidente :</u> Madame Claire VOLCK 4 A, rue Haute 67150 LIMERSHEIM	06 48 73 41 01
Comité des fêtes	
<u>Président :</u> Monsieur Quentin FENDER 11, rue Circulaire 67150 LIMERSHEIM	quentin.fender@gmail.com
Association Ardepfel-Kimme	
<u>Président :</u> Monsieur Philippe KIEFFER 12, rue Binnen 67150 LIMERSHEIM	03 88 64 99 45

Le Bloc-notes

Les Entreprises de Limersheim	
Plâtrerie MUTSCHLER Denis 6, rue Binnen	03 88 64 94 57
KEIFLIN Carrelage 17, rue Valpré	06 50 43 42 24 03 88 25 93 96
KA-RO Créations 12 B, rue Circulaire	03 88 68 56 24 06 87 91 85 22
Chauffage VINCENT 1, rue Valpré	06 42 30 88 47
WM projets Monsieur Mickaël Wendling 58, rue Circulaire	06 22 02 10 20
Entreprise de battage GRAD 75, rue Circulaire	03 88 64 10 91
Carole GAUGAIN (Energéticienne) 56, rue Circulaire	06 14 22 42 80
Ferme Kieffer Lieu-dit Auf Rotzen	06 06 66 96 87
Elsa massage Praticienne en massage bien-être certifiée Elsa.seuret@gmail.com	06 28 39 22 84

Les Producteurs de Limersheim	
Monsieur Bernard HURSTEL Vente de fruits et légumes de saison 26, rue Circulaire	06 83 37 42 87
Madame Angèle LUTZ Vente de légumes de saison 39, rue Circulaire	03 88 68 54 59
Monsieur Sébastien FOESSEL « Les trésors du potager » Vente de légumes de saison 2, rue de la Gare	06 32 08 09 73

Les Hébergements à Limersheim	
Meublés de tourisme ZEIL François et Yolande 69, rue Circulaire	03 88 64 22 67
Gîtes WENDLING Mickaël LEOPOLD Vanessa 58, rue Circulaire	06 18 25 47 42

Horaires d'ouverture de la Mairie

Le secrétariat de la Mairie est fermé du lundi 23 décembre 2019 au vendredi 3 janvier 2020 inclus.

Jour	Horaire
Lundi	9h00 à 12h00
Mardi	9h00 à 12h00
Mercredi	9h00 à 12h00
Jeudi	9h00 à 12h00 16h00 à 19h00
Vendredi	9h00 à 12h00
Permanence des élus le jeudi de 19h00 à 20h00	

S'Limersher Blattel N° 31

Directeur de la publication
Stéphane SCHAAL
Maire de Limersheim

Mise en page
Sébastien HURSTEL

Impression
L'ESSOR esat
Strasbourg

Vos pompiers et les Maîtres Ramoneurs du Bas-Rhin
VOUS INFORMENT

**OBJECTIF : ZÉRO FEUX DE CHEMINÉE,
ZÉRO INTOXICATION AU MONOXYDE DE CARBONE**



Les Sapeurs-Pompiers sont les préventionnistes des établissements recevant du Public.
Les Maîtres Ramoneurs sont les préventionnistes des habitations.

Ensemble, ils concourent à la sécurité des personnes et des biens sur l'ensemble du département :
ils veillent sur votre Famille !

**IL EST TRÈS IMPORTANT DE MAINTENIR UNE
AÉRATION ET UNE VENTILATION ADÉQUATE
DANS LES MAISONS.**



Le monoxyde de carbone est invisible, incolore, inodore et explosif.

Ne modifier jamais vos conduits de cheminée sans l'intervention d'un professionnel !

**CONCERNANT LE BOIS ET LES FEUX DE CHEMINÉE,
VOICI QUELQUES ASTUCES !**

Le bois doit toujours être bien sec (idéalement 2 ans de séchage). Le bois humide se consume difficilement et crée du bistre et du goudron qui sont les principales sources de Feux de cheminée !!!

COMMENT DÉTECTER UN FEU DE CHEMINÉE :

- Surchauffe du conduit
- Bruit anormal (ronflement)
- Flammes sortant du conduit de cheminée



N'oubliez de faire appel à un maître ramoneur pour le nettoyage de vos conduits !

Selon arrêté préfectoral, et le règlement sanitaire départemental (article 1 puis 3.1 puis 31.6 : Le ramonage est obligatoire deux fois par an par un maître ramoneur (un ramonage pendant la période de chauffe, un ramonage en dehors de la période). Quelque soit le mode de chauffage (bois, gaz, fioul...). De nombreux éléments concourent à l'encrassement : les conditions d'utilisations, les conditions de fonctionnement, le tirage et le combustible !

NB : les conduits de fumée font partie des vérifications (soumis à devis)

QUELQUES CONSEILS CONCERNANT LES CONDUITS ÉVACUANTS DES FUMÉES ISSUES DE LA COMBUSTION :

- Tous les conduits (maçonnerie, inox, céramique, plastique) évacuant une combustion (gaz, mazout, bois, granulés) se vérifient et s'entretiennent deux fois par an (sauf pour le gaz où une fois suffit) voir règlement sanitaire ci-contre :
- Faites appel à un professionnel pour toutes vos installations thermiques
- Chaque combustion nécessite une entrée d'air
- Cas particulier des combustibles solides (bois et granulés bois) :

Utiliser un calorifère (poêle, chaudière...) avec une puissance adaptée à l'espace à chauffer.

Prioriser le bois sec (faites confiance à votre livreur).

Ne jamais couper complètement l'arrivée d'air sur votre calorifère.

En cas de doute, faites appel à votre Maître Ramoneur. La liste officielle se trouve sur le site : www.ramoneurs67.fr

Ou dans votre mairie.

En cas d'incendie, faites le 18.

Couper le tirage et évacuer l'habitation.

Site internet : www.ramoneurs67.fr et www.sdis67.com/fr



Le Maire de Limersheim, les Adjoints au Maire, tous les Membres du Conseil Municipal et l'ensemble des employés communaux vous présentent leurs meilleurs voeux pour la nouvelle année.

